

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

L'école unique en Belgique
L'éroulement
Souvenirs romantiques
Le centenaire des XXIV articles
La découverte d'une planète transneptunienne
Le curé Pecquet chez les médecins
A propos d'un livre d'archéologie palestinienne
Le roman d'une vocation sacerdotale
L'or facteur de la crise mondiale?
Où va le théâtre?

Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
Hilaire Belloc
Cyprien Norwid
Comte Louis de Lichtervelde
E. Heuchamps
Omer Englebert
Comte Perovsky
Paul Halflants
Baron Snoy d'Oppuers
Marcel Schmitz

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le C. F. Maximin, Mgr J. Schyrgens. — Autriche.

La Semaine

En attendant les commentaires de notre collaborateur et ami Hilaire Belloc sur les élections anglaises, soulignons à quel point cet admirable connaisseur des choses de son pays a, une fois de plus, montré les événements sous leur vrai jour. Alors qu'en France et en Belgique tous les anti-socialistes parlaient du travaillisme anglais, de ses fautes et de sa campagne électorale, comme s'il s'agissait d'un socialisme comparable à notre P. O. B. ou au socialisme français, Belloc n'a cessé de dire que le système des partis en Angleterre diffère totalement des systèmes continentaux. Quant aux élections qui viennent d'avoir lieu, leur résultat confirme ses pronostics. Tout avait été combiné pour obtenir une imposante majorité nationale afin, surtout, de donner confiance à l'étranger; et ce qu'on appelait « opposition » a fait de son mieux pour que les électeurs ne votent pas pour elle! Afin d'éviter la déconvenue partielle des élections de 1929 — combinées par tous les partis pour manifester une majorité travailliste et n'ayant pas « réalisé » la majorité espérée — cette fois « l'opposition » força la note. Elle sortit un programme qui ne pouvait qu'effrayer tout homme prudent. Et M. Mac Donald, et surtout M. Snowden, de proclamer que voter pour ce programme — le programme de leur parti!... — c'était pousser le pays à l'abîme!... En dernière heure, on n'hésita pas à recourir aux moyens extrêmes, telle cette révélation sensationnelle, confirmée par le ministre des Finances d'hier!, que le gouvernement travailliste avait « pris » l'argent de la caisse d'épargne pour payer les chômeurs!... Cette fois, le succès dépasse toutes les prévisions. La majorité nationale souhailée par tous les partis est écrasante.

On lira plus loin un article de Hilaire Belloc écrit encore avant les élections. Qu'en conclure, si ce n'est que ceux qui parlent d'échec socialiste à propos des élections anglaises se trompent aussi lourdement que se trompaient nos socialistes en 1929, au lendemain de la victoire travailliste qualifiée par eux de triomphe socialiste, et qu'ils se trompent encore en annonçant qu'un protectionnisme anglais — très nuisible pour la Belgique — sortira de cette victoire conservatrice. Si l'Angleterre recourt à des droits protecteurs, elle l'eût fait quelle que fût l'étiquette du gouvernement au pouvoir. Ce n'est plus le Parlement anglais qui décide de ces choses-là mais la Banque.

La démocratie politique, avec sa nécessité de tout rapporter à l'électoratisme, doit bien polariser ainsi toutes les nouvelles que la prodigieuse facilité des communications à l'époque où nous vivons fournit journellement à ceux qui ont pour tâche de bourrer le crâne au peuple souverain. Le télégraphe et la T. S. F. transmettent des m. ts compris de façon bien différente par ceux qui les envoient et par ceux qui les reçoivent!

* * *

« L'envoyé spécial » du *Peuple* à Londres est de ceux qui prennent au sérieux le « jeu » électoral anglais. Il fut profondément scandalisé par la « trahison » des chefs travaillistes. Il parle de la vanité, « qui n'a pu résister aux flatteries intéressées des puissants » de l'orgueil, etc., de ces chefs qui pendant tant d'années siégèrent aux côtés de M. Vandervelde dans l'*Internationale*...

Le but avoué de ces élections — écrit l'envoyé spécial — est d'écraser le Labour Party pour faire triompher la réaction. Et ce sont les trois anciens chefs du parti qui se livrent avec le plus d'acharnement à la poursuite de cette besogne, alors que les patrons conservateurs et libéraux pour qui ils travaillent se frottent les mains de plaisir dans la coulisse.

Il n'y a pas que ces patrons à se frotter les mains, et à l'heure actuelle, les chefs du *Labour Party*, Henderson et ses amis, s'ils regrettent peut-être que le jeu ait trop bien réussi — alors qu'en 1929 il n'avait pas assez réussi — sont certainement fort heureux de n'avoir pas à renier tout leur soi-disant programme électoral pour faire, ce que va faire le parlement national élu : exécuter les directives des maîtres de la vie anglaise actuelle, les financiers.

* * *

Le *Parti Ouvrier Belge* a sorti un grand plan de Salut public :
L'ABOLITION DE LA DICTATURE FINANCIÈRE
ET CAPITALISTE.

Par la socialisation des industries-clefs, des grands moyens de production et d'échange et des banques;

Par l'économie dirigée, dans le sens de la satisfaction directe des besoins et non plus de la recherche du profit individuel;

Par la démocratisation industrielle avec, comme première étape, le contrôle ouvrier.

Nous aussi, nous sommes pour l'abolition de la dictature financière et capitaliste, mais en pensant que toute socialisation n'aboutirait, en fin de compte, qu'à renforcer les abus actuels.

Après avoir resservi la logomachie que l'on vient de lire, et après avoir énuméré les remèdes capitalistes à la crise :

- Réduction des impôts;
- Economies faites sur le dos des autres;
- Avilissement systématique des salaires;
- Réduction des indemnités de chômage;
- Sabotage des lois sociales;

le P. O. B. donne les points essentiels du plan socialiste :

- 1^o Minimum vital de salaire;
- 2^o Roulement du chômage et semaine de 40 heures avec pouvoir d'achat acquis, maintenu;
- 3^o Renforcement de l'inspection du travail;
- 4^o Grands travaux publics;
- 5^o Faculté aux provinces et communes de se procurer les moyens de payer les chômeurs;

- 6° Fonds de crise pour les cultivateurs;
7° Ententes industrielles sous le contrôle de la collectivité (?);
8° Contrôle des banques (??).

Et voilà! Ce n'était vraiment pas la peine de sortir les « grands principes » pour arriver à ne concevoir que « ça »!

La crise? Il n'y a qu'à se montrer très économe en tout, à travailler de son mieux et à renforcer les points faibles. La Belgique surpeuplée doit vivre de son travail et de son exportation. Il faut donc produire à meilleur marché que le voisin et dépenser en ce moment le moins possible... Aucune déclamation socialiste ne saurait prévaloir contre ces *hard facts*, comme disent les Anglais.

* * *

Dans son dernier article à l'*Illustration*, M. Guglielmo Ferrero traite des « causes simples d'une crise compliquée ».

A l'origine de toutes ces crises et catastrophes — écrit-il — est la monstrueuse augmentation des dépenses publiques qui a provoqué dans presque tous les pays le plus hyperbolique fiscalisme de l'histoire. En quinze ans, les dépenses et les impôts ont doublé, triplé, quadruplé à peu près partout. Pour se borner à quelques exemples, les dépenses et les impôts (calculés en valeur-or) ont, grosso modo, doublé en France, en Italie, en Allemagne; ils ont triplé en Suisse; ils ont quadruplé et même plus que quadruplé en Angleterre et aux Etats-Unis. La liste pourrait être facilement allongée. C'est une maladie générale, nouvelle, très dangereuse et dont tout le monde moderne ne soupçonne presque pas l'existence.

Doubler, tripler, quadrupler les impôts d'un pays, de tous les pays, en quinze ans.

La grande question pour chaque peuple est, aujourd'hui, de savoir si et dans quelle mesure il pourra porter son fardeau.

L'Allemagne et l'Italie plient sous le poids. La France et la Suisse semblent avoir des reins assez solides, l'une pour des impôts doubles, l'autre pour des impôts triples. L'Angleterre fléchit sous ses impôts quatre fois plus lourds qu'en 1914. Que feront les Etats-Unis? Résisteront-ils à l'effort?

Il n'y a rien de trop compliqué ou de trop obscur dans les malheurs qui s'abatent sur le monde. Leur cause est simple; si simple même qu'un jour peut-être on ne réussira pas à s'expliquer notre imprévoyance. Pourquoi l'Europe n'a-t-elle pas compris dès 1919 qu'après une guerre de quatre ans il fallait pour tous les belligérants dix années d'économie et que les Etats en devaient donner l'exemple? Pourquoi l'époque la plus éclairée de l'histoire s'est-elle laissée tromper par l'étrange illusion qu'on pouvait soigner les effets de la destruction par la jureur du gaspillage? Pourquoi a-t-il fallu que les peuples arrivent au bord de l'abîme pour ouvrir les yeux?

Que nos socialistes méditent ces considérations, eux les grands responsables de l'hypertrophie des budgets nationaux. La démocratie politique, avec l'électoratisme qui lui est *essentiel*, conduit fatalement aux dépenses exagérées par la surenchère de partis avides de se concilier l'électeur en le gavant. Démocratie et économies s'excluent...

* * *

Le conflit sino-japonais pourrait bien être, pour la Société des Nations, l'épreuve décisive et fatale...

M. Louis de Broeckère écrit de Genève au *Peuple* un article commençant par ces lignes :

La Société des Nations traverse en ce moment la plus redoutable épreuve qu'elle ait connue depuis sa fondation. Y justifiera-t-elle toutes les espérances que certains avaient fondées sur son action de paix? Finira-t-elle, au contraire, dans une faillite retentissante? Ou esquivera-t-elle simplement, tout en sautant la face, des difficultés qu'elle serait impuissante à surmonter?

Si Genève n'arrivait pas à résoudre ces difficultés, la preuve serait faite de son impuissance. Nous sommes loin de le souhaiter. Bien au contraire! Mais si la Société des Nations ne dispose vraiment pas de moyens efficaces pour imposer la paix quand deux de

ses membres menacent de recourir aux armes, n'est-il pas souhaitable que cette impuissance éclate au grand jour, et le plus rapidement possible, et plutôt à propos de difficultés lointaines et somme toute d'importance secondaire, que d'un conflit entre grandes puissances occidentales? Si la Société des Nations ne possède pas, en vérité, l'autorité et les sanctions que d'aucuns lui attribuent et que beaucoup lui souhaitent, ne vaut-il pas infiniment mieux que ce « manque » soit connu afin d'éviter que ne s'édifie sur une base trop fragile une paix précaire et d'inciter le monde civilisé à ne pas s'endormir sur une immense illusion, mais à rechercher un instrument de pacification mieux adapté au but poursuivi?

Que si la Société des Nations parvient à régler le différend sino-japonais, nous applaudirons de grand cœur à son succès car, plus que les Etats puissants, les petits pays ont un intérêt vital à voir s'établir une véritable Société des Nations.

* * *

Et voilà engagée la bataille de l'emploi des langues dans l'enseignement moyen! Le projet discuté en ce moment au Sénat, est-il le meilleur possible? Voté, son exécution contribuera-t-elle à la pacification du pays?

Deux faits nous paraissent dominer la question. Le premier : l'inévitable flamandisation de la Flandre. Ce fait, pour nous, absolument certain, devrait informer toute la politique linguistique.

Le second : la volonté de la Wallonie de rester intégralement française et l'impossibilité pratique d'obtenir des Wallons qu'ils apprennent le flamand.

Il nous semble donc que l'apaisement ne se fera qu'en acceptant de collaborer franchement et loyalement à l'inévitable flamandisation du pays flamand, quitte à apporter au processus tous les tempéraments désirables. Nous croyons que, tôt ou tard, il faudra en venir, en Flandre, au maintien d'un enseignement très approfondi du français — parce que les Flamands auront toujours le plus grand intérêt à bien connaître cette langue — mais à l'emploi exclusif du flamand comme langue véhiculaire de tout l'enseignement... D'ailleurs, si le flamand est décrété langue véhiculaire pour la plupart des cours, on ne voit pas pourquoi la minorité française en Flandre, obligée donc de connaître *très bien* le flamand, s'obstinerait encore à revendiquer que certaines branches soient enseignées en français.

Que l'on n'oublie donc pas qu'on a laissé les choses se gâter singulièrement par treize années d'erreurs et de fautes. On n'en sortira plus sans une politique de grande envergure. Il n'y en a plus qu'une possible : la Flandre flamande avec un minimum de contrainte et en ménageant les transitions. Le texte soumis au Sénat est-il dans cette « ligne »?... Attendons que la discussion soit plus avancée pour mieux en juger.

* * *

Quant à la Wallonie, on se fait à son sujet de bien singulières illusions, dans ces milieux, précisément, où, sans le savoir, on n'a cessé de travailler à susciter chez les Wallons l'état d'esprit que l'on est très étonné de voir se manifester maintenant. Le cas de M. Depresseux, l'échevin catholique de Liège qui s'est rallié avec un certain éclat au fédéralisme, est caractéristique à cet égard; le *Rappel* et la *Libre Belgique* ont beau le prendre à parti, les Depresseux sont, hélas!, très nombreux en Wallonie! (1)

(1) Président de l'Union catholique de l'arrondissement de Liège, M. Depresseux n'a pas été désavoué. Le bureau de l'Union s'est borné à constater qu'il n'avait agi qu'à titre personnel. Et ce bureau a voté l'ordre du jour suivant :

« Le bureau prend occasion à la réunion de ce jour pour attirer l'attention du Parlement et du Gouvernement sur la nécessité de résoudre le problème linguistique dans le respect des droits et des intérêts de la population wallonne autant que de la partie flamande du pays. »

« Il estime de son devoir de signaler combien l'opinion publique en Wallonie serait vivement touchée s'il était fait droit aux revendications des

Pourquoi? Pour une raison bien simple : parce qu'ils n'ont, sur le mouvement flamand, que des idées erronées. Et l'immense majorité des Wallons en sont là parce que leurs journaux, la presse d'expression française, *Libre Belgique* en tête, ne leur ont, pendant des années et des années, parlé que d'excès flamingants. La lettre écrite par M. Depresseux à la *Libre Belgique* montre à l'évidence que cet échevin catholique de Liège ignore tout de la renaissance flamande. Comment s'étonner, dès lors, que cette ignorance généralisée ait produit en Wallonie l'opinion très répandue d'un danger « impérialiste » (!) flamand? Comment s'étonner que les Wallons s'imaginent que la Flandre est antibelge dans la mesure où elle est flamingante, c'est-à-dire dans une mesure qui ne cesse de grandir?

A la faveur de cette mentalité antiflamande, les anticléricaux wallons ont très habilement suscité un mouvement wallonisant qui pourrait bien, pensent-ils, finir par soustraire les provinces anticléricales wallonnes à l'emprise cléricale des provinces flamandes. Il est indéniable qu'une mystique wallonne est en marche et que, très rapidement, la Wallonie pourrait être mobilisée pour une « défense antiflamande » puisqu'il est entendu que les progrès flamands constituent le grand danger! Et nous comprenons fort bien que, devant ce mouvement wallon capable de flamber demain, des catholiques — M. Depresseux par exemple — voyant que les intérêts religieux risquent d'être méconnus dans ce wallonisme-là, ne désirent pas, comme l'écrit M. Depresseux, « laisser à certain parti le monopole d'une action nettement wallonne »!

S'il y a, en ce moment, un mouvement fédéraliste en Wallonie, autrement dangereux, à notre avis, que l'extrémisme flamingant, la responsabilité en incombe à ceux qui n'ont pu faire comprendre aux Wallons le sens véritable du mouvement flamand.

Vous aurez beau tonner contre le fédéralisme, cher ami Valschaerts, et démontrer que « le fédéralisme, c'est la guerre civile » et « la guerre » tout court, si on ne trouve pas le moyen d'ouvrir les yeux aux Wallons sur ce que la renaissance flamande a de légitime, d'utile, de salutaire; si on ne parvient pas à convaincre les Wallons qu'une Flandre flamande, c'est une Belgique plus riche et plus belle, nous n'éviterons pas d'âpres luttes intestines. Il y a tout autre chose à faire, en ce moment, qu'à s'attarder à combattre les extrémismes wallon et flamand. Pratiquez donc une politique qui les rende inutiles!...

On se trouve, à l'heure actuelle, devant les résultats d'une carence lamentable. Carence gouvernementale, carence des partis, carence surtout de la presse d'expression française. La situation nous apparaît très nette : d'une part, plus rien n'est capable d'arrêter la flamandisation de la Flandre; d'autre part, tous les progrès de cette flamandisation ont été représentés aux Wallons comme un mal envahissant, combattu pied à pied, mal qui ronge la Patrie et menace la Wallonie dans ce qu'elle a de plus cher, sa « wallonité ». Voilà bien, croyons-nous, exactement le « point »...

* * *

Si alors on est convaincu, comme nous le sommes, que Wallons et Flamands sont faits pour vivre ensemble; que par le travail des siècles ils ont bien plus en commun que les Flamands n'ont de commun avec les Hollandais et les Wallons avec les Français : qu'un divorce pour des griefs imaginaires amènerait bien vite les plus cuisants regrets — les Wallons annexés à la France se rongeraient les poings avant cinq ans, nous disait, ces jours-ci, un Wallon éminent — il ne reste qu'à mettre tout en œuvre pour que les Belges

extrémistes flamands, dans une mesure qui ne respecterait pas le principe de la liberté linguistique, de la liberté scolaire du père de famille et de l'égalité des langues et des citoyens.»

Comment se défendre de l'impression que pour les catholiques liégeois « revendications des extrémistes flamands » et revendications flamandes, c'est pratiquement la même chose? Voilà bien qui confirme encore ce que nous disons plus loin : pour trop de Wallons, tout progrès flamand marque une victoire de l'extrémisme.

d'expression française ne croient plus que le mouvement flamand... c'est la *Brabançonne* sifflée, le drapeau national déchiré, la haine de tout ce qui est français et l'une capitulation après l'autre arrachée à une autorité sans fermeté et sans courage...

Depuis l'armistice, la querelle n'a cessé de s'envenimer. Le gouvernement a laissé passer l'occasion unique de l'année du Centenaire pour opérer un redressement, si facile alors. Sans la Couronne et son action unissante, où en serions-nous?

Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, que tous ceux qui disposent de quelque influence sur l'opinion publique s'unissent enfin pour faire porter tout l'effort sur le point névralgique : l'idée que devrait avoir tout Belge patriote de l'irrésistible élan qui soulève et emporte la Flandre...

* * *

Le grand discours du Duce à Naples est évidemment dans la ligne de la politique italienne, mais n'oublions pas que ce n'est qu'un discours et que les règles du jeu politique, supérieurement joué par l'Italie fasciste, comportent des feintes, des menaces, des concessions apparentes, etc.

« Comment, s'écria le dictateur italien pouvons-nous parler de la reconstruction européenne si nombre des clauses des divers traités de paix qui ont poussé le monde aux bords du désastre matériel et du désespoir moral ne sont pas modifiées. » [...] « Pouvons-nous dire que l'égalité de droits existe entre les nations lorsque, d'un côté, il y a certaines nations armées jusqu'aux dents, tandis que de l'autre côté il y en a qui sont condamnées à être désarmées? »

Argument sans valeur aucune, cela va sans dire, mais politique habile... Voilà dix ans que la jeunesse italienne est soumise à une préparation militaire intense. En demandant la réduction des armements français, car c'est évidemment la France qui se trouve visée, le fascisme tâche de faire peser plus lourd dans la balance européenne le poids de la force italienne. Le Reich poursuit une politique semblable. A la France de jouer plus habilement qu'elle ne l'a fait ces dernières années et à ne pas se laisser duper.

On ne peut reprocher à Mussolini de dénoncer les traités de paix comme « un protocole dicté par la revanche, la rancœur et la crainte », puisque l'Italie croit avoir intérêt à la révision des dits traités; mais ce que l'on peut reprocher à la France officielle, c'est de n'avoir pas trouvé le moyen, après la guerre, et surtout depuis que le fascisme préside à la renaissance italienne, de se faire une alliée de la nation sœur au lieu de ne réussir qu'à s'aliéner les Italiens et à pousser le fascisme à soutenir la politique allemande antifrançaise.

* * *

Soulignons encore les magnifiques résultats obtenus par l'Université catholique de Louvain aux concours officiels.

Dans les concours de 1930, sur 38 bourses de voyage accordées par le gouvernement, 24 le furent à des docteurs de Louvain.

Sept « bourses du Jubilé » sur neuf allèrent à des élèves étudiants de Louvain.

Cinq candidats sont classés au concours ordinaire des bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes scientifiques; de ce nombre, trois sortent de Louvain; au concours des bourses de voyage pour porteurs de diplômes légaux, 14 lauréats sur 24 sont de Louvain.

Au concours universitaires, cinq premiers.

Et nous apprenons qu'à l'heure actuelle, il y a plus d'élèves inscrits pour l'année académique nouvelle qu'il n'y en avait, l'année dernière, à pareille date. Il est à peu près certain que pour la première fois le nombre d'étudiants dépassera 4,000! *Deo gratias!* car Louvain est la clef de voûte du catholicisme en Belgique.

Quant à l'incident qui a marqué la séance solennelle de rentrée,

les cris de quelques énergumènes venus de Gand et auxquels ne s'était joint aucun étudiant de Louvain, nous ont affirmé plusieurs témoins, il a valu une belle ovation à Mgr Ladeuze qui a saisi l'occasion de désolidariser le mouvement flamand d'avec les excès extrémistes et qui a fait applaudir par les Wallons le dédoublement toujours plus complet de l'Université catholique.

Et puisque nous parlons de Louvain, félicitons le *Standaard* d'avoir rappelé à la jeunesse intellectuelle flamande que la place de tout étudiant catholique flamand est à Louvain. Il faut du courage pour oser dire certaines vérités, en ce moment, en Flandre. L'autorité du *Standaard* sur l'élite flamande est telle, que ce journal peut beaucoup pour empêcher nombre d'idées folles de se répandre davantage. Si nous n'oserions dire que son influence ne pourrait pas s'exercer plus ouvertement encore dans le sens national — et comme ce serait plus habile!... — nous n'en sommes pas moins convaincu que son action bienfaisante dans son ensemble mérite la sympathie de quiconque souhaite que les querelles raciques et linguistiques ne conduisent pas à l'irréparable. Or, et ceci rejoint ce que nous écrivions plus haut, l'immense majorité des Belges d'expression française croient, dur comme fer, que tout abonné au *Standaard* est antibelge...

* * *

Du robinet d'eau tiède du *Temps* :

1^o Fin de l'éditorial sur les conversations de Washington :

Sans doute serait-il téméraire d'en conclure que la voie est ouverte pour un nouveau règlement des dettes, et même pour un accord de principe sur le désarmement subordonné à la sécurité, mais on a le sentiment que la visite de M. Laval à Washington marque un tournant important de l'évolution internationale et qu'il dépendra maintenant de l'habileté des dirigeants des principaux Etats et du sens politique des peuples qu'un grand bien puisse en résulter pour l'apaisement général et une coopération féconde.

2^o Fin de l'éditorial sur les élections anglaises :

C'est un événement de première importance qui s'est accompli hier en Angleterre. Ses répercussions seront profondes et pour la politique intérieure britannique et pour la politique générale. On est en droit de penser qu'il y a ici un fait nouveau de nature à raffermir la confiance.

Non, mais ce ton ! Il faudrait un Léon Bloy pour qualifier comme il le mérite ce style émasculé.

* * *

Rien de plus difficile à tuer qu'une légende. Ne nous étonnons donc pas que certaines calomnies anticatholiques aient la vie dure, mais de là à les entendre colporter par ceux-là même qui devraient les rétuler!...

Il y a quelque temps — dans un de ces débats contradictoires fort à la mode en ce moment et qui permettent à d'habiles exploiters des goûts du jour, de battre monnaie en invitant partisans et adversaires d'un sujet piquant à s'affronter devant de vastes auditoires — notre ami, l'abbé Englebert, qui excelle à faire applaudir dans ces réunions des vérités évangéliques fort oubliées par l'immense majorité de ceux qui l'écoutent, avait donc pris à parti le déplorable engouement pour les prix de beauté. Avec sa bonhomie coutumière et le fin esprit wallon de son oncle Pecquet, il avait défendu l'honneur de la femme chrétienne, et rappelé qu'il est pour elle d'autres moyens de se distinguer.

Un contradicteur se leva pour dire à l'abbé qu'il était bien mal venu, lui, à se poser en champion de l'honneur féminin, alors qu'il était prêtre d'une Eglise qui n'avait admis que la femme avait une âme que par un vote de majorité dans une réunion conciliaire.

Ne se rappelant plus très bien, sur le moment, la vérité historique, mais seulement qu'une pareille décision était en effet généralement citée comme ayant été prise par un Concile de Macon ; mais, d'autre part, jamais à court de réponse, le facétieux neveu du

curé de Betaumont s'en tira de la manière la plus spirituelle du monde.

Vous faites erreur, répondit-il en substance, à l'interpellateur et l'humour des Pères du Concile de Macon vous a échappé. D'abord, Macon, c'est déjà... Midi moins le quart. Il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qui se dit par là. Et puis, en décidant que la femme avait une âme, ces bons Méridionaux ne s'opposaient pas à qui prétendait qu'elle n'en avait pas, mais bien à qui affirmait qu'elle en avait deux, parce qu'elle parlait comme si elle avait deux langues, parce que... etc... Vous pensez si l'abbé eut les rires pour lui...

Mais voilà que, dernièrement, un prédicateur fort connu, prêchant à des intellectuels, invoquait un prétendu canon d'un Concile de Vienne (sic!) définissant que la femme avait une âme ! Laissons-là les remarques de misogynie qui commentaient le rappel de cette soi-disant définition conciliaire et bornons-nous à couper, une fois de plus, les ailes au fameux canard.

Or donc, comme l'écrit le savant Dom H. Leclercq, dans son *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, « le concile de Macon (23 octobre 585) ne s'est pas occupé de la question. Le fait est hors de doute ». En 1892, dans la *Revue des questions historiques*, Godefroid Kurth rappelait le texte de Grégoire de Tours disant qu'un concile en question « il y eut un évêque qui disait que la femme ne pouvait être appelée homme... »

Des générations entières de savants ou soi-disant tels — écrivait Kurth — ont prétendu en tirer la preuve que le Concile de Macon avait discuté la question de savoir si les femmes ont une âme », alors qu'il n'en fut aucunement question et qu'il ne s'agit, probablement, que d'une discussion grammaticale.

(L'évêque) se tint tranquille, nous apprend saint Grégoire de Tours, lorsque les évêques lui eurent rendu raison, en lui rappelant ce qu'enseigne le livre de l'Ancien Testament, qui dit qu'au commencement, quand Dieu créa l'homme, il le créa mâle et femelle et leur donna le nom d'Adam, c'est-à-dire homme de terre, et tout en nommant la femme Eve, les appelle Homme l'un et l'autre. En outre, Notre Seigneur Jésus-Christ est appelé Fils de l'homme, parce qu'il est fils d'une Vierge, c'est-à-dire d'une femme [...]. Grâce à ces témoignages et à plusieurs autres, la cause fut entendue et la discussion prit fin.

Commentant ce texte, Dom Leclercq ajoute : « Il est au moins singulier que dans tout cela il ne fut jamais question de savoir si les femmes avaient une âme ou n'en avaient point. Un évêque, qui n'était peut-être pas des plus instruits, cela se voyait alors, interrogea ses collègues et crut peut-être les embarrasser en leur demandant si le mot *homo* s'appliquait à la femme comme à l'homme. Et c'est tout. Des confrères lui montrèrent, par des exemples appropriés au goût du temps, que la femme peut être désignée par le mot *homo*, et pour l'en convaincre ils ne lui dirent pas que les femmes ont une âme, tout comme les hommes, car la chose n'est pas en question. »

Après avoir montré que *homo* était employé pour femme, et était « un mot des deux genres », malgré l'interdiction des grammairiens, l'érudite bénédictin conclut : « A l'époque féodale cet usage incorrect semble s'être généralisé dans la langue publique puisqu'il existe des chartes où des seigneurs appellent des femmes qui sont leurs vassales, *homo mea*, *homo nostra*. On voit maintenant sur quoi portait l'observation de l'évêque dont parle Grégoire de Tours. Il n'admettait pas que *homo* put être traité comme un mot épïcène et désigner indifféremment les individus de l'un ou de l'autre sexe. Encore moins devait-il tolérer l'abus qui consistait à dire *illa homo*. »

Donc l'Eglise n'a jamais eu à définir que la femme avait une âme. Tant pis pour les prédicateurs misogynes...

L'école unique en Belgique⁽¹⁾

Si, en Belgique, interpellant un honnête homme moyennement instruit des problèmes d'enseignement, on lui demandait à quel stade en est, dans son pays, l'instauration de l'école unique, il ne manquerait pas de répondre avec une assurance et un étonnement également sincères :

« L'école unique ? Mais il n'en est pas question chez nous. Le mot ne se prononce pas, et la chose est inexistante. »

Et pourtant !

En France, quelques enfants terribles du laïcisme, — Aulard, Blum, pour ne citer qu'eux, — n'ont pas peur de parler très haut d'école unique, et non moins haut de monopole ; d'autres, plus prudents mais plus dangereux peut-être, péroreront moins, répudient avec éclat l'idée de monopole, mais « lentement, patiemment, silencieusement », agissent.

En Belgique, comme en France, l'école unique est fille de l'idéologie égalitaire et des loges. Ses partisans, chez nous, n'ignorent pas le conseil donné par le G.O. de France en 1913 : procéder par étapes. Ils savent que si l'on risque de tout perdre à vouloir aller trop vite en besogne, on a chance d'obtenir beaucoup en travaillant « par tranches », par voie de réalisations fractionnaires et dans le mystère. Comme des taupes, et en silence.

Non, en Belgique on ne parle pas d'école unique. Mais imperceptiblement on y va.

Qui la veut ?

Aucun catholique.

Quelques libéraux-radicaux pour qui l'anticléricalisme est la Loi et les Prophètes.

Et les socialistes. Ceux-ci ouvertement et intégralement.

Laissons la parole à leur chef, M. Vandervelde :

« Il y a en Belgique des écoles gratuites et des écoles payantes, des écoles primaires pour les enfants du peuple et des sections préparatoires à l'école moyenne pour les enfants de la bourgeoisie. Entre les trois degrés d'enseignement, il y a des solutions de continuité. L'enseignement moyen et l'enseignement supérieur sont séparés par une cloison étanche : leurs corps de professeurs ont une formation intellectuelle essentiellement différente... »

« A cette organisation désuète, qui transporte jusque dans le domaine intellectuel la hiérarchie des classes sociales, le Parti ouvrier opposait déjà, en 1893, la formule de l'école dite *unique*, où tous les enfants de même capacité de développement recevraient, jusqu'à l'âge de quatorze ans, le même enseignement, par les mêmes maîtres, dans les mêmes écoles ; et dans lesquelles les trois ordres d'enseignement formeraient une gradation unique. »

« Mais l'article du programme qui se rapportait à cette question, fut rédigé en des termes qui appellent une révision. Le voici :

« Instruction primaire intégrale, gratuite, laïque et obligatoire aux frais de l'Etat. Entretien par les pouvoirs publics des enfants fréquentant les écoles. Instruction moyenne et supérieure gratuite

et laïque aux frais de l'Etat. » (*Faut-il changer notre programme ?* pp. 211-212.)

Le leader socialiste veut bien reconnaître que l'entretien par les pouvoirs publics des enfants fréquentant les écoles supposerait l'existence préalable d'un régime de propriété radicalement différent du régime capitaliste. Problème donc prématuré à son sens.

Il constate aussi que la gratuité de l'enseignement à tous les degrés serait insuffisante pour enlever aux classes aisées le privilège exclusif de donner à leurs enfants une instruction moyenne ou supérieure.

Mais tenant compte du régime actuel de propriété, de la nécessité de dépouiller un jour les classes aisées de leurs privilèges intellectuels — tenant compte surtout de l'ordre du jour voté le 17 avril 1922 par le Congrès du Parti ouvrier belge, M. Vandervelde propose de formuler comme suit le programme socialiste en matière d'enseignement :

« 1. Fusion de tous les enseignements, intellectuel et physique, classique, technique et agricole, en un service unique d'éducation, gratuit et obligatoire à tous les degrés, permettant, par suite de spécialisations et de sélections, d'utiliser au mieux des intérêts sociaux la variété des aptitudes individuelles.

» 2...

» 3...

« Il conviendra, en outre, d'ajouter à ces trois points essentiels, les mesures nécessaires pour assurer l'entretien des enfants durant leur séjour à l'école ; et aussi pour ouvrir aux mieux-doués l'accès de l'enseignement secondaire ou supérieur... »

Tout y est donc, ou peu s'en faut : unification, amalgame, gratuité, sélection — pour aboutir à ce que, dans une étude récente, le principal du Collège d'Autun appelait la « création de ratés en série ». (*Revue Universitaire*, juillet 1931.)

Tel est le programme.

Voyons ce qui en a été réalisé.

* * *

Les socialistes, nés à la vie politique dans la dernière décennie du XIX^e siècle, accédèrent pour la première fois au gouvernement, en Belgique, au lendemain de la guerre, sous le signe de l'union sacrée. Ils quittèrent le ministère en 1926, et n'y sont plus revenus depuis.

Au temps où ils partageaient le pouvoir, deux des leurs — M. Jules Destrée et M. Camille Huysmans — présidèrent successivement aux destinées de l'instruction publique comme ministres des Sciences et des Arts. Après eux et jusqu'à ce jour, ce furent des libéraux : le domaine de l'instruction reste un apanage anticlérical.

C'est sous le régime dit « tripartite », et grâce aux ministres socialistes des Sciences et des Arts, que furent réalisées les plus importantes mesures dans le sens de l'école unique.

(1) Rapport présenté au 48^e Congrès des juriconsultes catholiques de France, tenu à Angers, des 28 au 30 octobre 1931.

Après les rapports que vous avez entendus hier après-midi, j'aurais quelque prétention à insister sur la définition de ce qui fait l'objet même de ma communication : l'école unique. J'en connais trente au moins, et n'ai aucune envie d'en ajouter une à celles de tant d'autres que M. l'abbé Desgranges compare à des canaris qui s'aiguisent le bec à l'os de seiche accroché dans leur cage.

Je ne définis donc point l'école unique, mais j'y reconnais nécessairement quelques éléments et quelques principes essentiels : l'unification de certaines études, l'amalgame, la gratuité, la sélection, la co-éducation.

Voyons, sous ces différents aspects, ce qui a été fait en Belgique.

a) UNIFICATION.

Nous avons d'abord une mesure prise par M. Destrée, analogue à celle qui fit l'objet, en France, de la circulaire François-Albert du 28 septembre 1924 : c'est l'identité de programmes dans les écoles primaires, et dans les sections préparatoires des établissements d'enseignement secondaire.

Inutile de souligner combien pareille initiative, pour satisfaire aux rigueurs de la théorie, a dû bousculer le bon sens et la logique. L'école primaire d'une part, et d'autre part les classes préparatoires à l'enseignement secondaire, n'ont pas le même but et ne jouent pas un rôle identique. La première, pourrait-on dire, trouve sa fin en elle-même et doit offrir aux enfants qui la fréquentent une somme de connaissances, complètes en leur genre. L'école primaire préparatoire, au contraire et son nom même l'indique, n'est qu'une étape préliminaire dans un cycle plus vaste auquel elle doit former l'élève, suivant des disciplines propres.

Unifier les programmes, c'est confondre les genres, ou tout au moins aboutir à leur confusion, au détriment — évidemment! — du genre supérieur. Ce n'est pas pour rien que l'école unique est un idéal égalitaire...

Cette unification du primaire et du préparatoire, dans l'enseignement officiel, s'est traduite peu de temps après par un corollaire nécessaire : l'unification de l'inspection. Elle fut l'œuvre de M. Huysmans.

Mais il y a plus. Il existe en Belgique un enseignement dit « moyen inférieur », également complet par lui-même sur un plan plus élevé que celui de l'enseignement primaire. Pédagogiquement parlant, il se différencie nettement de l'enseignement secondaire. Ce qui n'empêche que, réalisant de la sorte une espèce d'amalgame, M. Destrée a décrété l'équivalence rigoureuse entre l'école moyenne et les trois classes inférieures de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire les 6^e, 5^e et 4^e des athénées, correspondant aux lycées.

b) GRATUITÉ.

M. Vandervelde, nous l'avons vu, préconise l'entretien par les pouvoirs publics des enfants fréquentant l'école, entendant par là l'entretien complet. Perspective dont la réalisation n'est possible qu'en régime socialiste, avoue-t-il, mais dont l'éloignement ne peut faire perdre de vue une réalité plus immédiate : l'entretien des enfants pendant leur séjour à l'école. A ce point de vue, il reconnaît que certaines dispositions légales constituent un achèvement dans cette voie, tout en laissant encore beaucoup à faire, évidemment.

Ces dispositions légales se rapportent à la distribution de vêtements, aux réfectoires scolaires, aux colonies de vacances et à l'inspection médicale. Elles reconnaissent des droits à l'enfant indigent fréquentant l'école primaire, indépendamment de la gratuité de l'écolage et des fournitures classiques.

A la gratuité de l'enseignement primaire, il faut ajouter, depuis M. Destrée, la quasi gratuité de l'enseignement dans les sections

préparatoires des écoles moyennes, déjà assimilées à l'école primaire en matière de programmes et d'inspection.

Enfin, tout récemment, un arrêté royal, pris à l'initiative de l'actuel ministre (libéral) des Sciences et des Arts, prévoit la gratuité en faveur des élèves des écoles moyennes, c'est-à-dire, pratiquement par le fait de l'équivalence des programmes, aux élèves des trois premières années de l'enseignement secondaire.

c) SÉLECTION.

La gratuité complète de l'enseignement secondaire, mais une gratuité doublée de la sélection, résulte de la loi de 1921 sur le fonds des mieux doués, votée sous le ministère de M. Destrée.

Aux termes de cette loi, l'enfant de condition modeste mais supérieurement doué peut, après examen, obtenir une allocation lui permettant de payer les frais d'une année d'études, soit comme externe soit comme interne, dans un établissement d'enseignement moyen, secondaire, technique ou professionnel, libre autant qu'officiel.

Cette aide est renouvelable si les résultats scolaires sont satisfaisants.

Les fonds proviennent de subventions versées annuellement à un organisme *ad hoc* par l'Etat, la Province et la Commune, à raison de 30, 10 et 30 centimes par tête d'habitant.

Le système fonctionne assez peu sous son appellation légale; j'entends que la notion de « mieux » doués tend à s'étendre notablement, et s'applique, en fait, à une imposante majorité d'éléments simplement « bien » doués — à défaut d'autres.

Dans le même ordre d'idées, mais au degré supérieur, il convient de signaler ici l'existence de la *Fondation Universitaire*, organisme privé ayant obtenu par la loi la personnalité civile et qui accorde, sur examens également, des prêts d'études aux étudiants universitaires. Ceci à seule fin de souligner qu'en Belgique, à l'heure actuelle, le jeune homme riche d'esprit et de caractère mais pauvre d'argent, peut entreprendre et terminer toutes études. Je n'ai pas pour mission de rechercher si, ces études terminées, le possesseur de la peau-d'âne ainsi décrochée se trouvera mieux armé dans la lutte pour le pain quotidien et pour la conquête du paisible bonheur que ses amis et ses cousins, commerçants honnêtes, artisans habiles, contremaitres consciencieux ou modestes travailleurs de la terre. Je ne puis toutefois m'empêcher de songer qu'un diplôme n'est pas une baguette magique, qui change par sa seule vertu une bergère en princesse...

d) CO-ÉDUCATION.

La co-éducation entre normalement dans un plan complet d'école unique. On peut en combattre le principe pour de graves motifs d'ordre pédagogique, et des raisons non moins graves d'ordre moral. Mais ces objections pèsent peu auprès des fanatiques de la laïcisation.

En Belgique, les écoles primaires sont mixtes lorsque le chiffre de la population scolaire ne justifie pas la création de deux écoles dans une même localité. Aucune disposition ne préconise l'établissement de pareilles écoles en dehors de ce cas.

Il n'empêche que les inspecteurs primaires socialistes ont pour politique de conseiller aux administrations communales d'organiser des écoles mixtes (l'une pour les petits, l'autre pour les grands), là où existent régulièrement une école de garçons et une école de filles. Lorsque leurs indications sont suivies, l'instituteur est mis à la tête de l'école qui reçoit les élèves les plus âgés, tandis que l'institutrice se charge des plus jeunes.

Ce sont là initiatives officieuses et locales.

Plus importante, parce qu'officielle et générale, la mesure prise par le ministre (libéral) M. Nolf, et autorisant la fréquentation

des écoles secondaires de garçons par les filles, là où pareilles écoles n'existent pas pour les élèves du sexe féminin. Il est juste d'ajouter qu'après quelques années d'application, cette innovation se révéla assez fâcheuse à un point de vue qui n'avait rien de pédagogique. De sérieux inconvénients, résultant moins du contact entre jeunes gens et jeunes filles qu'entre ces dernières et certains professeurs, semblent conduire les innovateurs à un retour vers cette sagesse qu'ils n'eussent point trahie s'ils avaient été un peu moins imbus de l'idéologie rousseauiste et de ses sous-produits.

Puisse la leçon porter ses fruits ! Mais que vaudront les expériences d'aujourd'hui pour les réformateurs de demain ?

* * *

Tel est, brièvement, l'actif belge en faveur de l'école unique.

D'aucuns, parmi vous, penseront peut-être que c'est peu. C'est évidemment moins qu'en France. Mais comme le disait l'un des vôtres, M. Jean Guirand, les réalisations actuelles ne sont que « les premières pièces d'un ensemble qu'il faut avoir sans cesse devant les yeux ».

Cet ensemble, c'est le vieux plan de la Convention, c'est le rêve de Condorcet, c'est l'« instruction commune » de Ducos (celui de 1792), c'est « l'école d'égalité » et ce sont « les élèves de la Patrie » imaginés par le citoyen Coupé.

C'est-à-dire, au fond et toujours, l'instruction mutilée parce que sans échappée sur l'Au-delà et l'éducation sans fondement parce que sans Dieu.

Ce sont ces réalités supérieures qu'il faut avoir en vue devant toute menace, si petite fût-elle, du moment où elle peut diminuer dans l'enseignement tout ce que des siècles de tradition catholique y ont accumulé de spiritualité, de vraie charité, de compréhension humaine, — de prudence aussi.

Nous sommes légataires d'un antique et riche instrument de civilisation : l'école chrétienne. Que dis-je, légataires ? Non, dépositaires seulement. L'école chrétienne ne nous appartient pas : par delà notre génération elle appartient aux générations successives, qui nous suivront, et qui ont les mêmes droits que nous au bénéfice de l'enseignement catholique.

Toute brèche que nous laissons pratiquer dans le patrimoine qui nous est confié compromet ce que le Code civil appelle la « garde de la chose déposée » et engage notre responsabilité devant l'avenir.

Puissions-nous nous soumettre sans crainte à son jugement !

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

TARIFS

DES ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg,	17 belgas
II. — Pour le Congo belge	20 belgas
III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubanghi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Egypte, Mexique, Equateur,	25 belgas
IV. — Pour tous les autres pays	28 belgas

L'écroulement

Quand ces lignes paraîtront, la farce des élections sera jouée.

Elles ont présenté, cette fois, un trait saillant, un trait de la plus haute importance pour l'Etat. Elles ont précipité l'écroulement du parlementarisme.

Elles le firent de deux manières. D'abord, elles ont rendu plus manifeste que jamais combien est devenu puéril le système des partis. Ensuite, et ceci est beaucoup plus important, elles ont inauguré la destruction du Cabinet en tant qu'institution.

Quant au premier point, il apparut dans l'éparpillement des candidats, devenu un labyrinthe de groupes indéfinissables ; il apparut dans la répudiation par l'un candidat après l'autre des principes de son parti, que d'ailleurs il ne prit jamais au sérieux, mais qui, maintenant, sont qualifiés ouvertement d'insignifiants ; il apparut surtout dans l'arrangement officiel à peine voilé par lequel il fut décidé qu'il y aurait une majorité officielle, s'accordant avec les maîtres financiers qui nous gouvernent, et une « opposition » qui ne servirait que pour la galerie.

Une majorité officielle — soit dit en passant — est, sinon une nécessité, à tout le moins une chose fort utile en ce moment, car, si les étrangers — du jugement desquels dépend malheureusement, à l'heure actuelle, notre monnaie — étaient rendus nerveux par nos élections, nous aurions un bien vilain quart d'heure à passer. Certes, nous le passerions parce que les réalités de la vie anglaise reviendraient vite en pleine lumière, et que n'importe quel gouvernement au pouvoir aurait à exécuter les ordres de la Finance. Néanmoins, il n'est pas sans importance que l'étranger soit bien impressionné quant à la solidité du crédit anglais.

Les deux étrangers qui importent le plus aujourd'hui, en cette matière, l'Américain et le Français, ne comprennent pas grand'chose à l'Angleterre. D'ailleurs, l'opinion étrangère est toujours en retard sur la réalité des faits, et Paris comme New-York s'imaginent encore que notre politique est restée ce qu'elle était il y a trente ans, et qu'il faut encore la prendre au sérieux.

Quant à nous, *at home*, nous savons que la soi-disant « opposition » est bien décidée à être battue. Jamais la farce ne fut jouée plus outrageusement. Ils ont rédigé un soi-disant programme de parti que personne n'a la moindre intention d'exécuter, et tout a été soigneusement arrangé pour avoir une Chambre des Communes dans laquelle les ordres de la Finance seront suivis par une majorité si possible des deux tiers, mais en tout cas très imposante. Cela vaut mieux ainsi, d'ailleurs, car, bien que les grands « monopolistes », et spécialement les banquiers, soient aux abois, leur domination telle qu'elle est, ne peut être que meilleure pour le pays qu'une simple extravagance.

Pour le dire en passant, le spectacle serait splendide, de voir M. Henderson et son équipe en face du miracle d'élections leur donnant la majorité. Serait-ce assez drôle de les entendre répudier énergiquement et immédiatement, tout ce qu'ils ont affirmé pendant la campagne électorale ! Supposition sans intérêt, d'ailleurs, car derrière ces luttes de tréteaux il n'y a plus aucune réalité.

Même les électeurs semblent avoir un vague sentiment instinctif que toutes ces vieilleries ne valent plus qu'on s'en préoccupe. De tous les points du pays, on signale qu'il est bien difficile d'amener les électeurs aux meetings électoraux et que, dans la plupart des cas, il est impossible de soulever un quelconque enthousiasme.

Il y a deux exceptions. Il y a le petit groupe des communistes qui paraissent être braves et aimer la lutte. Ils ont interrompu un meeting ou deux et chanté quelque chose qui s'appelle « le drapeau rouge », un mortel chant funèbre, à peu près aussi familier

à la masse des Anglais que l'hymne national chinois. L'autre exception est l'animosité extraordinaire amassée par l'un ou l'autre contre sir Oswald Mosley : pourquoi ? Dieu seul le sait ! On lui a lancé des chaises à la tête et, naturellement, il est poursuivi pour avoir attaqué le premier...

Il est probable que pendant les tout derniers jours précédant les élections, les multitudes apathiques seront poussées vers les barques de vote au coût de beaucoup d'argent, mais il est à espérer que le nombre des votants sera plus réduit encore que par le passé car moins les gens votent et plus ils prouvent qu'ils apprécient à sa juste valeur l'importance réelle d'un système politique qui s'enfoncé un peu plus à chaque session.

Quand on y réfléchit, il y a quelque chose d'énorme à être sollicité de mettre, ne serait-ce qu'une puissance nominale, entre les mains de ces mêmes hommes avilis et médiocres qui se vantent de nous avoir conduits dans ce beau désordre. Certes, ce n'est pas eux les vrais coupables. Mais bien que les politiciens ne soient que les poupées et que la responsabilité appartienne aux véritables autorités de l'État moderne (ceux qui contrôlent les grands monopoles, la presse et les marchands de monnaie) tout de même, ce sont les politiciens qui ont accumulé sur leur tête le mépris dont ils vont avoir à souffrir. Leur absurde vanité se trouvait chatouillée de poser aux auteurs et chefs de la politique anglaise, et il est donc naturel que l'homme de la rue les considère en ce moment comme les responsables des malheurs de son pays. Quand viendront les vrais ennuis, et ils sont inévitables dans un très prochain avenir, le sort des politiciens professionnels ne sera pas enviable.

* * *

Entretiens, le second aspect de la farce qui s'est jouée, le second symptôme de l'écroulement est beaucoup plus important. Ce second symptôme est la destruction du système du Cabinet.

Au bon vieux temps, quand le Parlement avait encore une certaine situation sociale, qu'il détenait un pouvoir réel et était d'importance nationale, le Cabinet, clef de voûte du système parlementaire, était le Saint des Saints. Il gouvernait réellement le pays ; et il le faisait en préservant, comme absolument sacrées, un certain nombre de lois élémentaires sans l'observation desquelles sa dignité et son prestige eussent été ruinés.

La première de ces lois était de tenir strictement secret tout ce qui se passait dans tout Conseil de Cabinet. La coutume en avait fait une loi, sans exception, assurée d'ailleurs par un serment régulier, prêté par le ministre du Cabinet entrant en charge.

La deuxième de ces lois était l'unité. Le Cabinet était un dans l'action, et c'était là un principe vital de sa puissance. Quand un ministre n'acceptait pas la décision collective de ses collègues du Cabinet, il démissionnait. Mais l'unité de corps du Cabinet demeurait invulnérable.

Les élections actuelles ont fait fi de tout cela. Les membres de l'ancien Cabinet se sont mis à s'attraper violemment les uns les autres, et tous leurs débats ministériels furent révélés pour la plus grande joie du public. C'était comme une dispute de famille dans la ruelle d'un quartier mal famé entre un groupe de femmes ivres s'invectivant les unes les autres par des fenêtres opposées. Ce ne fut pas très beau, mais ce sera salutaire. Quand une institution est moribonde ou virtuellement morte, quand le pouvoir est passé entre d'autres mains, maintenir la prétention que le corps est toujours vivant signifie que bientôt il empoisonnera l'atmosphère.

L'agent principal dans ce résultat salutaire aura été M. Snowden. Tous prirent part à la mêlée, criant « menteur » et « lâche », et donnant d'amples détails sur leurs misérables querelles personnelles à *Downing Street*, sur leurs prises de bec et sur leurs rancunes,

mais M. Snowden remporta facilement le premier prix. Il a fait tant et si bien que même le *Manchester Guardian* en fut choqué et lui en a fait de vifs reproches, car le *Manchester Guardian* appartient à un temps plus ancien et plus digne. M. Snowden a arraché les derniers lambeaux du decorum du Cabinet et il a crié ses accusations de mensonge et de lâcheté en un langage des halles, plus effectif et plus accentué que celui de n'importe lequel de ses collègues. Il agita le linge sale de la famille politique devant le public, avec une vigueur qui a réjoui le cœur des assistants, qui a fait rire aux éclats, et qui a provoqué des *encore!* et des *bis!* enthousiastes. Impossible de lui témoigner trop de gratitude, à lui et à ceux qui lui crièrent en réponse : « Vous en êtes un autre de menteur et de lâche ! ». Ils ont poussé l'institution parlementaire, décadente et futile, et particulièrement le système du Cabinet qui en était le principe essentiel, un bon bout plus loin sur le chemin de la dissolution finale. Plus vite on se sera débarrassé de toute cette agitation stérile de Westminster pour la remplacer par un Conseil vraiment représentatif avec un réel exécutif national, et plus grande sera la chance de guérir avant qu'il ne soit trop tard.

La nouvelle organisation prendra peut-être la forme d'une monarchie ranimée avec un corps consultatif qui serait une véritable délégation d'intérêts réels, représentant la nation telle qu'elle est. Elle sera dans les traditions de l'Angleterre si, quelle que soit la chose nouvelle, d'anciens noms sont retenus. Mais une chose est certaine, il faut nous débarrasser des politiciens professionnels si le pays doit survivre et les élections actuelles ont fait beaucoup en vue de ce résultat désirable.

HILAIRE BELLOC.

Souvenirs romantiques

... Je me souviens qu'une fois, à Rome, je revenais des catacombes, où j'aimais à aller souvent voir les fresques des premiers chrétiens ; chose dont je ne veux pas commencer à parler ici, car je n'en finirais plus s'il me fallait commenter chaque signet et chaque trait du dessin. Tout ce que j'en dirai, c'est que cette énorme ville souterraine, avec ses inscriptions et ses peintures, m'a révélé que, pendant tous les actes de ce drame séréphique et sanglant, il n'y eut pas si petite goutte de sang répandue qui ne fut entourée de la vénération et des prières des confesseurs. Ces verres, aujourd'hui d'une teinte de silex bleu, ces ampoules brisées ou intactes, éparées dans les sarcophages, qui ressemblent à des rayons de bibliothèque, font une impression bienheureuse, elles témoignent avec quel soin on recueillait le sang des martyrs, qui éclaboussait les murs des prisons ou les degrés des édifices publics. Combien précieux devenait là ce sang que l'on prodiguait auparavant, comme le maître d'une riche bergerie prodigue celui de son troupeau.

C'est environ ce temps que je rencontrai, descendant les degrés de la place d'Espagne, courbé comme un vieillard et s'aidant d'un bâton, Stéphane Witwicki. Sa figure charmante, d'une jeunesse éternelle, ses cheveux d'ébène qui semblaient sculptés par la main d'un maître et coulaient en flots épais sur ses épaules, contrastaient étrangement avec cette démarche languissante, propre à un vieillard décrépité. Peu de temps après, je lui rendis visite, mais c'était une semaine à peu près avant sa mort. Comme d'ordinaire, il était étendu, habillé, sur un canapé ; parler le fatiguait et il regardait de ce même regard qui était à la fois lumineux et mouillé de larmes. Il se levait parfois pour tendre la main à quelqu'un qui le promenait à travers sa chambre. Quand il me vit entrer, il me salua, puis, étendit la main pour faire rouler vers moi une orange qui se trouvait au pied de son canapé. Je la ramassai de bonne grâce, car il avait l'habitude de nous faire cadeau de quelques cigares ou de quelques friandises, au musicien Gabriel Rozniecki et à moi, quand un de nos travaux lui avait plu. Gabriel justement

était là. Jusqu'au dernier moment, il passa des nuits entières près de Stefan qu'avait déjà défigurée la petite vérole, et lui rendait toutes sortes de services. Or Witwicki fit comprendre à Gabriel qu'il voulait se lever, celui-ci lui donna la main et ils se mirent à faire lentement le tour de la chambre... Tout en se traînant ainsi, Witwicki tomba dans un délire léger, très doux, mais manifeste. Il s'arrêtait et, montrant de-ci de-là :

... « Qu'est-ce que cette fleur? — disait-il. — Cette fleur, je t'en prie (et il n'y en avait aucune dans l'appartement) comment l'appelle-t-on chez nous, c'en est plein en Pologne... Et celles-ci?... Et celles-là encore?... Voyons... elles ont un nom si simple... »

Je ne revis plus Witwicki que lorsqu'il était déjà méconnaissable. L'épidémie qui sévissait alors le terrassait et il n'avait plus la parole. Peu de temps avant lui était mort le général Kllicki, entouré nuit et jour de tout ce qu'il y avait là de Polonais et de Polonaises, ce qui laisse un souvenir aussi précieux que rare.

* * *

Plus tard... plus tard, à Paris, Frédéric Chopin habitait rue de Chaillot. Cette rue qui montait des Champs-Élysées, avait, à gauche, une rangée de maisons dont le premier étage donnait sur les jardins et d'où l'on découvrait la coupole du Panthéon et tout Paris. C'est le seul endroit d'où les perspectives appellent un peu celles de Rome. L'appartement de Chopin avait cette même vue. Il comportait comme pièce principale un vaste salon à deux fenêtres, où se trouvait l'immortel piano, un piano qui n'avait rien de ces instruments recherchés, armoires ou commodes, ornés au goût du jour, mais triangulaire, long, à trois pieds, tel qu'il me semble que l'on n'en voit plus guère dans les appartements élégants. C'est dans ce salon que Chopin prenait son repas à cinq heures, puis il descendait comme il pouvait, se rendait au bois de Boulogne en voiture, après quoi on le portait dans l'escalier, car il n'aurait pas pu monter seul. Je mangeais avec lui, je l'accompagnais souvent en promenade. Un jour que nous voulions rendre visite à Bohdan Zaleski qui habitait Passy, nous nous arrêtâmes en route; mais comme il n'y avait personne pour transporter Chopin à l'étage, nous restâmes au jardin, devant la maison où le petit garçon du poète jouait sur l'herbe...

Depuis lors, je passai un long moment sans revenir voir Chopin, mais je me tenais toujours au courant de sa santé et je savais que sa sœur était venue de Pologne. Enfin, je me présentai un jour. La servante, une Française, me dit qu'il dormait. J'étouffai mes pas; laissai une carte et sortis. A peine avais-je descendu quelques marches, que la servante me rappela, en me disant que son maître, apprenant qui c'était, me priait d'entrer : de fait, il ne dormait pas, mais ne voulait recevoir personne. Je pénétrai donc dans la chambre à coucher voisine du salon, très reconnaissant de cette exception faite en ma faveur, et je trouvai Chopin habillé, à demi étendu sur le lit, les jambes enflées, ce qui se voyait du premier coup d'œil, à ses bas et à ses chaussures. Sa sœur était assise près de lui; elle lui ressemblait étrangement de profil... Lui, dans l'ombre du grand lit à rideaux, appuyé aux oreillers, enveloppé d'un châle, était beau comme il l'était toujours dans les plus simples attitudes de la vie. Il avait ce quelque chose d'achevé, de monumental, que l'aristocratie athénienne aurait pu entourer d'un culte, à la meilleure époque de la civilisation grecque, — ce quelque chose qu'un artiste génial sait rendre, par exemple, dans les tragédies classiques françaises, qui s'éloignent de l'antique par leur structure trop soignée, mais auxquelles le génie d'une Rachel redonne le naturel, la vraisemblance et le véritable classicisme. Chaque fois et en quelque circonstance que j'aie rencontré Chopin, j'ai trouvé en lui cette perfection d'apothéose.

Or donc, d'une voix entrecoupée par la toux et l'oppression, il se mit à me gronder d'être resté si longtemps loin de lui, puis, il me taquina en plaisantant sur mes tendances mystiques, ce que je souffris de bien bon cœur puisque cela l'amusait, puis, je m'entretins avec sa sœur, puis, il y eut des accès de toux et le moment vint où il fallut le laisser seul. Je pris donc congé, et lui me serrant la main et rejetant ses cheveux en arrière : « Je déménage... » dit-il, et la toux lui coupa la voix. Moi, sachant que cela lui faisait du bien aux nerfs d'être parfois contredit violemment, je pris un ton de convention et l'embrassant à l'épaule, je répondis comme si je parlais à quelqu'un de bâti à chaux et à sable : « Tu déménages comme cela tous les ans... Mais pourtant, grâce à Dieu, nous te

voyons toujours en vie. » Alors Chopin achevant sa phrase interrompue : « Je te dis que je déménage d'ici... je vais à la place Vendôme. »

Ce fut mon dernier entretien avec lui. Bientôt après, il se transporta place Vendôme, où il mourut, et je ne le revis plus jamais après cette visite à la rue de Chaillot...

* * *

Avant la mort de Chopin, je m'étais présenté un jour, rue de Ponthieu, près des Champs-Élysées, à une maison dont le concierge répondait toujours aimablement quand on lui demandait « si M. Jules était là ». Au dernier étage de cette maison, il y avait une petite chambre, meublée aussi modestement que possible, d'où l'on dominait, du fait de la hauteur, un vaste panorama, et qu'embellissaient seules les splendeurs du couchant. Les moineaux enhardis par l'habitant de la chambre, venaient voleter et pépier autour des pots de fleurs des fenêtres. Une autre chambrette voisine servait de chambre à coucher.

Il était donc environ cinq heures de relevée quand je vins là; pour l'avant-dernière fois, visiter Jules Slowacki. Il achevait son repas qui se composait d'une soupe et d'un poulet rôti. Assis au milieu de la pièce, devant un guéridon, il portait une longue redingote flétrie et une « Konfederatka » de ton amarante passé, plantée commodément sur son chef. Nous parlions de Rome, d'où je revenais, de quelques amis et connaissances, de mon frère Louis qu'il aimait tendrement, — de la *Comédie non divine* qu'il plaçait très haut et *l'Aube* qu'il tenait pour un magnifique enfantillage... Et puis, de l'Art qui tombait dans le machinal... et puis, de Chopin, qui vivait encore, et dont il me dit, entre deux quintes de toux : « Voilà quelques mois que je n'ai pas rencontré ce moribond ». Et il devait pourtant quitter plus vite que Chopin ce monde visible.

Dans cette petite chambre, qui, après les mots de Jules, « aurait tout à fait suffi au bonheur d'un homme, si les angles en avaient été droits », dans cette même chambre, dis-je, je revins un autre jour, le soir; Jules se tenait près de la cheminée, fumant une de ces longues pipes comme on en voit dans nos campagnes polonaises, et sur le canapé était assis un peintre français, dont Jules devait faire son exécuteur testamentaire, mais qui ne disait rien, qui se taisait d'un silence peu naturel...

Au-dessus de la cheminée pendait un médaillon de bronze, représentant le poète, et qui est l'un des plus beaux ouvrages qu'Oleszczyński ait fait en ce genre.

Nous parlions de la France, de la Révolution, des événements de Rome, lui dans un style naturel, mais coloré, avec des tours inattendus, parfois d'un accent qui rappelait la résignation philosophique de la *Maria* de Malczewski, ce qui d'ailleurs ne concordait pas toujours avec ses grands yeux noirs, pleins de flammes, sa tempe orientale, et les narines énergiques de son nez d'aigle... Sur la fin de la conversation, il me dit : « J'ai la poitrine abîmée... On me fait des bonbons qui calment la toux un moment et en définitive me détraquent l'estomac. Viens encore la semaine prochaine et celle d'après, car ensuite... je sens que je n'en ai pas pour longtemps ».

Il me dit cela en propres termes, tout en jouant lentement avec le tuyau de sa pipe, comme avec un balancier d'horloge.

La semaine suivante, je m'empressais d'y retourner, mais je rencontrai quelqu'un, — je puis dire un de ses disciples, — qui en revenait, et il faisait déjà sombre. Celui-ci me dit : « Vous feriez mieux de revenir demain, moi j'ai dû le quitter il n'a plus sa tête... » — « Mais comment va-t-il? » demandai-je. — « Je n'en sais rien. Tout ce que je peux dire c'est qu'il n'a plus d'espoir lui-même. Il a invoqué aujourd'hui le secours et la protection de saint Michel Archange, pour se prolonger un peu. » J'entendis cela sans trop de surprise, sachant que Slowacki était très religieux, et remis ma visite à un autre jour.

Cet autre jour tomba la semaine suivante. C'était à une heure encore matinale, j'entraï et je fus le premier qui vit le corps déjà froid de Jules Slowacki, car la nuit précédente, muni des sacrements, et après avoir lu une lettre de sa mère, arrivée au moment de son agonie, il s'était endormi du sommeil de la mort et avait passé dans le monde invisible.

On voit peu de visages de morts aussi beaux que l'était celui de Slowacki, dont le blanc profil se découpait sur le fond sombre d'une tapisserie représentant une scène de l'histoire de Pologne et qui séparait le lit du mur. Les oiseaux tournaient autour des pots

de fleurs négligés; on préparait l'enterrement au milieu d'un remuement, et quant à ce que fut cet enterrement, on l'a conté de diverses façons... J'y vis deux femmes dont l'une inondée de larmes, ce qui me laissa un souvenir très consolant pour de longs jours. Il y avait alors à Paris une nombreuse société polonaise, je la fréquentais et l'on y trouvait quantité de femmes du plus haut mérite...

* * *

Plus tard, — plus tard, quand je fus de retour en Europe, Adam Mickiewicz habitait, aux environs de la Bastille, la Bibliothèque de l' Arsenal où il était bibliothécaire. L'homme de la dynastie du grand Napoléon, dont il avait prédit l'avènement, avait offert à cet homme, de sainte et éternelle mémoire, cette maigre place, à peine suffisante pour nourrir la famille du poète — et il la lui avait offerte, semble-t-il, assez longtemps après que les journaux eurent publié que le professeur du Collège de France, Adam Mickiewicz, avec un petit nombre de ses collègues, avait refusé de prêter serment au nouvel empereur des Français. A une époque plus tardive encore de ce règne, le bibliothécaire dédia à l'Imperator une ode dans la langue d'Horace, dont la forme répondait de tous points à son poste et à ses fonctions.

Or, peu avant la mission d'Orient, dont M. Adam fut chargé quand il était encore bibliothécaire, j'allai le voir à l' Arsenal, sombre édifice aux corridors dallés et aux escaliers de pierre. C'était un dimanche, je me souviens, car je revenais de la messe et j'avais mon livre avec moi. Je venais saluer de plus grand cœur que jamais, car de plus près... de plus près, pour cette raison qu'il m'était revenu aux oreilles que Mickiewicz avait parlé de moi quand j'étais en Amérique, et lorsque j'avais pris le bateau, il avait dit : « C'est comme s'il parlait pour le Père-Lachaise... » Et il m'avait été doux que quelqu'un pensât à moi en Europe, et c'est pourquoi j'avais tant de plaisir à venir le saluer. Il m'accueillit joyeusement, me serra dans ses bras, m'entretint jusqu'au coucher du soleil, car je me souviens que les vitres rougissaient quand je pensai à partir. C'était une toute petite chambre, avec un petit poêle qui chauffait dur, et M. Adam de temps à autre fourgonnait le feu avec un bâton.

Il portait une pelisse rapée, en gros drap de campagne, et l'on se demandait curieusement où l'on avait bien pu dénicher à Paris, un vêtement de cette teinte, de cette coupe et de cette date... C'était une de ces capotes que portent, en hiver, les hobereaux de province, dans les contrées éloignées de Varsovie.

Près de moi pendait un beau dessin, représentant l'archange saint Michel d'après l'original qui se trouve chez les Capucins de Rome, ou d'après le tableau de Raphaël qui est au Louvre, je ne me souviens plus au juste. Il y avait aussi une Vierge d'Ostobrama et un dessin original du Dominiquin, représentant la communion de Saint Jérôme; et encore un petit portrait de Napoléon, avant son généralat, et au-dessous, le daguerréotype d'un vieillard dressé, debout, en redingote boutonnée, comme on voit les invalides français, et c'était l'époque précisément des premières hostilités de la dernière guerre... Sur le bureau, un moulage de plâtre qui n'était pas chez M. Adam depuis longtemps et représentait deux ours qui se battaient.

C'était encore avant la mort de la femme d'Adam Mickiewicz. Environ deux semaines après cette mort, je revins chez lui. Il pouvait être dix heures du matin. Je le trouvai sur le seuil, qui sortait, si bien que, lorsque j'ouvris la porte, je tombai sur lui. Il rentra pour une heure et demie, durant laquelle nous causâmes, puis nous sortîmes ensemble, car il devait aller quelque part, une heure et demie auparavant. Il me parla de la mort de sa femme, en détail, avec beaucoup de sérénité, faisant cette petite digression que « C'est l'ignorance de la vérité qui rend le trépas effrayant et les choses qui touchent la mort... ». Quand nous dûmes nous quitter, au tournant d'une rue, il me serra la main et me dit d'une voix forte : « Alors... Adieu ! ». Que de fois nous nous étions déjà quittés et jamais il ne m'avait dit au revoir en français et sur ce ton... J'y songeais, tout en me rendant presque à l'autre bout de la ville et en montant mon escalier, j'entendais encore cet « Adieu ! ».

Le hasard fit que je ne pus plus voir M. Adam depuis lors, ni le saluer quand il partit pour l'Orient, — en un mot, ce fut là son dernier adieu qui me sonne encore à l'oreille... Pour mieux comprendre, il faut savoir que défunt M. Adam avait cela de personnel que, non seulement ce qu'il disait, mais la manière dont il le disait, se gravait dans la mémoire.

* * *

Rue Tours-des-Dames, sur la hauteur, il y a une maison qui, dès l'abord, par le dispositif de l'escalier et les fragments de poterie émaillée du quattrocento florentin, montre qu'elle est la demeure d'un artiste sérieux. J'y étais voilà quelque temps et je montai au dernier étage à l'atelier de M. Delaroche. Le grand artiste daigna me montrer la dernière oeuvre qu'il venait d'achever; une peinture sur bois, de la taille d'une grande demi-feuille.

Dans une ruelle de Jérusalem, on sentait, plutôt qu'on ne voyait, par une fenêtre étroite comme une meurtrière que l'homme qu'on avait nommé Maître, Rabbi, Messie, Prophète et Médecin infailible, et qui était le Christ, Fils de Dieu vivant, venait d'être saisi par les gardes, puis, conduit de tribunal en tribunal et peut-être à la Montagne du Calvaire. Près de cette fenêtre, saint Pierre faisait mine de s'élaner sur son épée et saint Jean l'apaisant, en lui posant les mains sur la poitrine, et tout en observant ce qui se faisait dehors. A la suite de ce groupe venait un intervalle, — comme entre les strophes de *Stabat*, — et l'on voyait la Mère de Dieu, agenouillée comme on s'agenouille à l'église devant l'autel où est exposé le Très Saint-Sacrement. Puis, un nouvel intervalle, et enfin, un groupe de saintes femmes dans les ombres d'une architecture de catacombes.

Tel est ce tableau de la Passion, où la personne du Sauveur est invisible et ne se trouve exprimée que dans la gamme des impressions des personnages qui en sont témoins.

Enchanté de ce qu'il y eut au monde un grand artiste, je regardai ce petit tableau, et comme M. Delaroche, — ainsi que le faisait jadis Ary-Scheffer, — voulait bien me permettre de lui dire tout ce que je pensais, chaque fois qu'il me montrait ses œuvres, — et je n'imagine pas que l'on puisse parler autrement à des artistes de cette taille, — je lui donnais franchement mon avis, en concluant qu'un tableau de ce genre demandait une suite et que, pris à part, il semblait incomplet. A quoi M. Delaroche répondit : « Je veux en composer justement trois de cette sorte pour former une trilogie. » Puis, il me montra le portrait de Thiers, excellent à tous égards, et me dit d'un ton d'adieu, car quelqu'un entra à l'instant : « Oui, il en faudra trois pour faire un ensemble complet... » Et faisant quelques pas vers la porte avec moi, il ajouta : « Dès que j'aurai fait les deux autres, je vous les montrerai, je vous les montrerai. » Ce qui était de sa part une promesse significative, car il n'exposait plus en public et ne montrait pas ses œuvres à tout venant, surtout depuis un certain temps.

Je n'ai plus revu depuis lors, ce peintre avec lequel devait s'éteindre le dernier rayon du Vinci. Je me suis informé s'il avait commencé les deux autres tableaux avant sa mort. Mais non... Peut-être en esquisses.

(Traduit du polonais
par Paul Cazin).

CYPRIEN NORWID.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le centenaire des XXIV articles

Le Centenaire du traité des XXIV Articles a passé inaperçu. Il y a juste un siècle la Belgique recevait enfin de l'Europe, représentée par la Conférence de Londres, les conditions de son divorce d'avec la Hollande et la détermination du statut international qui devait rester le sien jusqu'à la Grande Guerre. Mais si le traité reconnaissait, d'une part le triomphe de la Révolution de 1830, il sanctionnait d'autre part le morcellement du pays, puisqu'il détachait du nouveau royaume, malgré le vœu unanime de leurs habitants, la moitié du Limbourg et la moitié du Luxembourg. On n'osait pas espérer que ces régions demeureraient huit années encore dans la communauté nationale à laquelle elles étaient attachées de cœur et d'âme. C'est la douleur, c'est la consternation qui dominaient en Belgique pendant les derniers jours d'octobre durant lesquels le traité était soumis à l'approbation du premier

parlement élu après les désastres du mois d'août. Aux émeutes violentes de la période révolutionnaire, aux luttes ardentes du Congrès, à la joie suscitée par l'inauguration de Léopold I^{er} avait succédé un morne abattement. Les défaites de la Campagne des Dix-Jours avaient dissipé toutes les illusions dont on s'était grisé; la Belgique, envahie, n'avait été sauvée que grâce à la rapidité de l'intervention française; le prestige de nos armes s'était évanoui; au dehors, on ne croyait plus aux Belges. L'Angleterre regrettait visiblement de leur avoir témoigné tardivement quelque bienveillance et Talleyrand s'était remis à intriguer en faveur du partage. « son idée favorite ». Les Puissances, pour en finir, avaient imposé aux belligérants un traité qui était cette fois une interprétation défavorable à la Belgique des premières Bases de séparation. Il n'y avait qu'à s'incliner. Le Limbourg et le Luxembourg, pour lesquels on avait tant lutté, avaient été, comme le disait Lebeau, « perdus dans les plaines de Louvain ». Le 26 octobre, dans un discours magistral, Jean-Baptiste Nothomb fit comprendre à la Chambre que l'acceptation du traité était pour la Belgique une question d'existence. On se résigna dans les larmes. L'homme d'Etat à qui l'on a injustement reproché une certaine sécheresse de cœur, a écrit ces mots qui témoignent de la violence qu'il a dû se faire à lui-même : « J'ai eu ma part de ces grandes douleurs; le souvenir en restera dans ma mémoire, ineffaçable; mais il faut qu'on le sache, la nécessité aboutit (1) ».

Mais si dur que fut le traité, il n'en restait pas moins que les XXIV Articles faisaient entrer la Belgique dans le concert des nations; ils lui assuraient des frontières reconnues et le bénéfice très appréciable à cette époque, de la neutralité garantie. Léopold I^{er} avait pris en mains la direction des affaires. Si l'avenir était sombre, on pouvait espérer cependant des jours meilleurs.

Ce qui a sauvé la Belgique, c'est son ardente volonté de vaincre, son attachement passionné à son indépendance. En y réfléchissant, les vaincus de 1831 comprenaient que, tout de même, ils avaient imposé à l'Europe récalcitrante la reconnaissance du fait accompli en septembre, ils avaient déchiré une stipulation essentielle des traités de 1815 et repoussé, avec succès, toutes les tentatives d'en revenir sous une forme ou sous une autre à une restauration orangiste. C'était beaucoup. Leur énergie, leur patriotisme avaient réintroduit dans la politique pratique la Belgique qui, depuis son annexion à la France, n'était plus qu'une expression géographique. Ils avaient effacé les souvenirs désastreux de la Révolution brabançonne qui avaient si longtemps fait croire à notre impuissance à former un Etat viable en perpétuant l'image de nos discordes, de notre particularisme exacerbé et de notre aversion de toute discipline. Talleyrand avait essayé d'user contre nous de notre histoire qu'il connaissait. Il avait proposé de nous mettre en république, et en république fédérale, tout en souhaitant ne faire que du provisoire; mais le Congrès, d'emblée, avait déjoué ces calculs perfides. En instaurant une monarchie unitaire, en tournant le dos à toutes les erreurs de l'Acte d'Union de 1790, l'Assemblée constituante avait montré que le patriotisme des Belges subissait, cette fois, le contrôle de la raison. L'Etat, tel qu'il était formé, pouvait vivre, se consolider; il pouvait même tirer des XXIV articles tout le bien qui y était contenu et renédier à la longue aux vices d'un traité rédigé contre nous. Un siècle, d'ailleurs, n'a pas suffi à cette tâche puisqu'en ce moment même des négociations sont en cours avec la Hollande pour corriger, en ce qui concerne l'Escaut et les eaux intermédiaires, les inconvenients maintenant ouvertement reconnus du traité de 1831.

Nous sommes cependant partis de très bas et au moment de la signature des XXIV Articles, Léopold I^{er} se demandait s'il ne devrait pas bientôt abandonner la partie et rentrer à Claremont. Mais le royaume s'est consolidé; il a surmonté victorieusement la crise de 1848 et, dès lors, on a commencé à ne plus douter de son

avenir. Il est devenu riche et prospère. A un siècle de distance quel contraste! Le frère rejeton a survécu au plus grand cataclysme de l'Histoire; la résistance qu'il a opposée à l'Allemagne a eu une influence décisive sur l'issue de la guerre et la vigueur de son patriotisme, sur les champs de bataille et sous l'occupation ennemie, a fait l'émerveillement du monde. Au milieu des difficultés et des incertitudes du moment, quelle force pour la Belgique de pouvoir invoquer le dynamisme qui l'a soutenu dans sa croissance et dans son épanouissement! Quelle richesse que ce capital de courage et de sagesse! Quel merveilleux instrument de crédit afin d'obtenir aide et confiance! On est assez mal disposé pour ceux qui ont leur avenir derrière eux comme les nations ibériques et c'est alors un problème que d'obtenir des alliances, des bons traités de commerce, de l'argent! La Belgique, qui a beaucoup semé dans les larmes, est bien placée pour récolter aujourd'hui si elle ne déçoit point les espérances placées en elle.

* * *

Mais notre crédit politique subit en ce moment l'attaque des baissiers, en l'espèce les séparatistes et les fédéralistes de tout acabit qui rêvent de bouleverser l'Etat. L'ensemble de la Nation a beau se tenir à l'écart de cette agitation malsaine, il n'en reste pas moins que des journées comme celle de la Concentration wallonne nous font au dehors beaucoup de mal. Le seul fait de parler si allègrement d'une scission dans le pays suffit à faire naître la méfiance, à susciter des appétits dangeux et à nous priver de certains avantages que notre unité nous assure. Quand le Conseil provincial du Limbourg a voté un vœu qui masque une inclination pour l'adoption d'un statut fédéral, a-t-il songé au tort irrémédiable que peut causer à la banque la plus solide le simple soupçon qu'elle ne serait pas en état à faire face à ses engagements? L'idée que la Belgique serait à la veille de se scinder en deux tronçons, qu'elle se condamnerait à l'impuissance politique et militaire, suffit à écarter ceux qui auraient intérêt à rechercher notre amitié. Il faut que l'opinion réagisse fortement contre toutes les manifestations, si puériles soient-elles, qui tendent à faire croire que la Belgique s'abandonne. Le jour où elle cesserait de croire en elle-même, le jour où elle laisserait douter de sa durée, il n'y aurait pour elle plus de politique étrangère possible. La question de sa succession serait ouverte. N'hésitons pas à préciser notre pensée : il serait absolument inutile de négocier avec la Hollande la révision du traité des XXIV Articles si les marchands d'Amsterdam pouvaient nourrir l'espérance, même éloignée, de paralyser Anvers en devenant par le truchement des nationalistes flamands les maîtres de nos provinces du Nord; il serait vain de demander à la France un accord commercial si des séparatistes wallons accréditent l'idée que nos provinces du Sud attendent des préfets soumis à l'obéissance de Paris; il serait inutile d'essayer d'élargir et de compléter les garanties de paix générale stipulées dans les traités de Locarno si l'Europe pouvait croire que la Belgique renonce à tenir efficacement sa place sur la ligne de la Meuse. Les écervelés qui hurlent à la mort autour de nous risquent de nous coûter gros en argent, en réputation, en influence; ils dilapident notre avoir, ils mangent notre capital commun accumulé par tout un siècle d'efforts, ils nous ramènent à la situation difficile qui était la nôtre il y a cent ans quand les défaillances du mois d'août 1831 nous avaient fait perdre la confiance de nos premiers amis. N'oublions pas qu'aujourd'hui, grâce à la T. S. F., l'agitation la plus superficielle trouve la complicité des ondes hertziennes. Si la Belgique n'affirme pas énergiquement sa fidélité aux principes sur lesquelles elle repose, si elle n'étouffe pas la voix des discordes civiles, elle devra se contenter d'être le jouet des événements et accepter de redevenir pour les autres peuples un objet de marchandage et de troc.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

(1) J.-B. NOTHOMB, *Essai sur la Révolution*, p. 244.

La découverte d'une planète transneptunienne

Dans sa revue annuelle des travaux astronomiques, publiée à la *Revue des questions scientifiques* (1), M. Alliaume, professeur d'astronomie et de géodésie à l'Université de Louvain, cite, comme événements astronomiques marquants pour 1930, les trois suivants : la découverte d'une planète transneptunienne, l'étude de la couronne solaire en dehors des éclipses totales de soleil et le développement pris par la théorie de l'expansion de l'univers, due à M. l'abbé G. Lemaître, professeur à la même Université. C'est au premier de ces événements que je consacrerai la présente chronique.

Cependant, afin de situer la découverte d'une manière assez exacte, je rappellerai ce qu'il faut entendre par planète, j'en décrirai très succinctement le mouvement apparent et j'énoncerai les lois de leur mouvement découvertes par Képler; enfin, après l'exposé de quelques renseignements relatifs aux planètes connues des anciens, j'aborderai la question de la découverte des autres planètes, et, en particulier, de la dernière venue, la transneptunienne.

* * *

Mouvement apparent des planètes. Une première classification des corps célestes pourrait ne comprendre que deux groupes d'éléments : le premier, contenant le soleil et la lune, ou les astres dont l'influence sur la vie quotidienne est manifeste; le second, l'ensemble de tous les autres, réunis sous la dénomination générale d'étoiles, apparemment indifférents à notre destinée.

On comprend aisément la portée d'une pareille classification trop simple pour ne pas être révisée. Déjà, une observation un peu attentive du firmament va nous permettre de fractionner le deuxième groupe : il suffit, en effet, d'un examen du ciel peu prolongé pour découvrir que si la plupart des astres sont fixes sur la voûte céleste, c'est-à-dire conservent les uns par rapport aux autres des distances à peu près constantes, d'autres, en petit nombre, vagabondent parmi les constellations du ciel. D'où une subdivision en étoiles fixes et en planètes ou astres errants, d'autant plus légitime que d'autres différences vont davantage accentuer la distinction : en effet, contrairement aux étoiles fixes, les planètes ne scintillent pas ou peu, et, fait plus remarquable, examinées à la lunette, leurs dimensions augmentent avec la puissance de l'instrument, alors que les étoiles n'apparaissent jamais que comme un simple point lumineux, quel que soit le grossissement employé.

Attachons-nous à l'une de ces planètes et suivons son mouvement apparent sur la voûte céleste; alors que l'ensemble des étoiles tournent « d'un seul bloc », — telle une gerbe indéformable, chacune décrivant un cercle autour d'un même point du ciel, les planètes ont chacune un mouvement propre, sinuoux, effectué avec une vitesse variable, parfois dans le sens de la marche du soleil, parfois en sens contraire, la planète rétrogradant alors sur la voûte céleste par rapport à celui-ci, après de courtes stations pendant lesquelles elle semble s'arrêter.

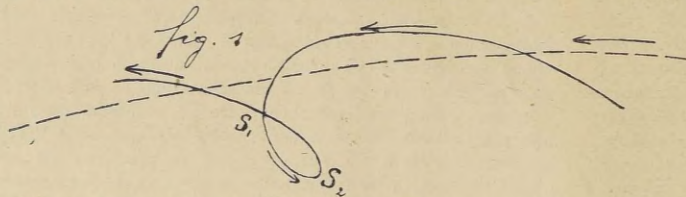


FIG. 1. — Mouvement apparent d'une planète sur la voûte céleste. En trait interrompu, trajet parcouru par le soleil dans son mouvement annuel apparent autour de la terre; en trait plein : celui de la planète; en S_1 , S_2 , (lisez S un, S deux) : stations de la planète ou points où elle semble s'arrêter; entre S_1 et S_2 , la planète marche en sens inverse du soleil ou rétrogradations de la planète; dans les autres positions de sa trajectoire, la planète se meut dans le même sens que le soleil.

(1) M. ALLIAUME, *Revue des recueils périodiques*. — *Astronomie* 1930, *Revue des Questions scientifiques*, Juillet 1931, pp. 104 à 159.

Le système héliocentrique. C'est à dessein que nous avons qualifié d'apparent le mouvement planétaire et le fait vaut que nous nous y arrêtions quelque peu.

Comme on le sait, c'est aux plus anciennes écoles philosophiques grecques que remontent les premières tentatives d'explication scientifique. Tandis que Thalès de Milet (624-546) et l'école d'Ionie fondaient la philosophie physique, un autre système se développait en Italie méridionale ou Grande-Grèce, sous l'impulsion de Pythagore et de ses disciples. Passionnément épris d'harmonie mathématique et persuadé que les corps incorruptibles du ciel devaient décrire des trajectoires parfaites, Pythagore soutint que le mouvement des astres était circulaire et uniforme. Comment, une fois admis ce postulat, le concilier avec le mouvement apparent des planètes? Tentative vouée à un échec certain, penserez-vous! Au contraire, occasion admirable offerte au peuple hellène de déployer la puissance de son génie géométrique. Trois tentatives d'explication furent présentées, toutes trois liées à l'idée d'une terre immobile au centre du monde, en même temps centre des mouvements circulaires principaux considérés. L'une constitue le système des sphères homocentriques dû à Eudoxe (approximativement 410-355 av. J.-C.); les autres forment la théorie des excentriques et celle des épicycles attribuées douteusement au grand géomètre Apollonius de Perge (un peu avant 200 av. J.-C.) (1). En somme, le problème posé par Pythagore y était résolu, mais on avait élargi l'énoncé primitif : il était possible, étant donnée la précision des observations de l'époque, de représenter le mouvement des planètes par une combinaison de plusieurs mouvements circulaires et uniformes.

Seul dans toute l'antiquité, Aristarque de Samos (III^e siècle av. J.-C.), émit l'idée que le soleil était au centre du monde et que la terre tournait autour de lui ainsi que les planètes. Idée géniale, mais trop avancée pour l'époque; malheureusement abandonnée par Hipparque (vers 130 av. J.-C.), et Claude-Ptolémée (mort vers 140 après J.-C.), elle ne survécut point à son auteur. Pour la voir reparaître, il fallut attendre Copernic (1473-1543) qui la développa dans son immortel traité *De orbium caelestium revolutionibus*. Peu après, un astronome de génie, le Danois Tycho-Brahé (1571-1630), grâce à ses observations d'une précision jusque-là inégalée, fournit à son disciple, Jean Képler (1571-1630), l'occasion de mettre en évidence le mouvement réel des planètes en établissant définitivement la valeur astronomique du système héliocentrique de Copernic, ruinant d'un seul coup les deux dogmes bimillénaires de l'astronomie antérieure, celui de l'immobilité de la terre et celui du mouvement circulaire et uniforme des planètes (2).

Lois du mouvement planétaire. C'est en étudiant la forme de l'orbite de la planète Mars que Képler trouva qu'elle décrivait autour du soleil une ellipse dont il occupe un des foyers, loi que l'étude des autres mouvements planétaires confirma définitivement.

Les mathématiciens définissent l'ellipse comme l'ensemble des points du plan dont la somme des distances à deux points fixes est constante.

Un exemple emprunté à la vie quotidienne fera mieux comprendre cette définition. Plantez en terre deux piquets; fixez à chacun d'eux l'une des extrémités d'une corde dont la longueur est supérieure à la distance des deux piquets; tendez la corde au moyen d'un piquet mobile dont la pointe repose sur le sol; faites mouvoir cette dernière en tendant toujours la corde, elle décrit une courbe fermée qui est une ellipse. C'est là, on l'aura remarqué, le procédé habituellement utilisé par les jardiniers pour tracer le contours d'une plate-bande.

Ainsi, pour un observateur idéal qui serait placé au centre du soleil, le mouvement d'une planète est elliptique. Pour lui, la planète ne décrirait pas la courbe sinuouse de la figure 1, pure apparence pour un observateur terrestre placé sur un support mobile, ou encore, résultat de la combinaison de son propre mouvement et de celui de la planète, s'accomplissant

(1) Pour plus de renseignements, consulter :

G. BIGOURDAN, *L'Astronomie*, Paris, Ernest Flammarion, Bibliothèque de Philosophie scientifique, pp. 229 à 240 et pp. 255 à 258;

ou J. SAGERAT, *Le Système du Monde, des Chaldéens à Newton*, Paris, F. Alcan, *Nouvelle collection scientifique*, pp. 156 à 166.

(2) Je signale au lecteur un article intitulé « Le troisième centenaire de Jean Képler, dû à M. E. M. ANTONIADI et paru dans le *Bulletin de la Société astronomique de France de mars* 1931. Il y trouvera, à côté de notes biographiques très intéressantes, un exposé sobre mais complet des travaux du grand astronome.

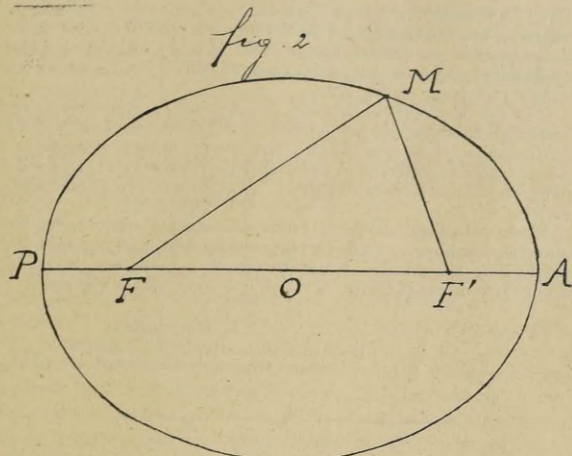


FIG. 2. — Les deux points fixes sont F et F' : on les appelle les foyers de l'ellipse; M est le point mobile qui décrit l'ellipse; la somme des distances MF + MF' ne varie pas, quelle que soit la position du point M sur la courbe. La distance PA est le grand axe de l'ellipse : PA = MF + MF'. Plus F est éloigné de F' (PA constant), plus l'ellipse est allongée; au contraire, si F et F' étaient confondus en O, l'ellipse serait une circonférence de centre O et de rayon OM. Le rapport OF : OP s'appelle l'excentricité de l'ellipse : l'excentricité d'un cercle est nulle.

Dans le cas du mouvement planétaire, le soleil est en F et la planète en M. En P, la planète est à sa distance minimum du soleil, elle passe au périhélie; en A, elle passe à l'aphélie.

Il est à peine besoin de faire remarquer que la distance FM ou la distance Soleil-planète varie avec la position de cette dernière.

Les orbites planétaires sont, en général, des ellipses à faible excentricité, c'est-à-dire, voisines d'une circonférence. La durée de la révolution sidérale d'une planète est le temps nécessaire pour accomplir un tour complet sur son orbite.

tous deux suivant des trajectoires elliptiques de même foyer.

L'hypothèse du mouvement circulaire des planètes tombait et, avec elle, l'invariabilité de la distance de la planète au centre supposé.

Non seulement, le mouvement circulaire, mais le mouvement uniforme, lui aussi, était remplacé par un mouvement de vitesse variable. La seconde loi de Képler, ou loi des aires, affirmait, en effet, que les aires balayées par la ligne soleil-planète pendant des temps égaux sont égales.

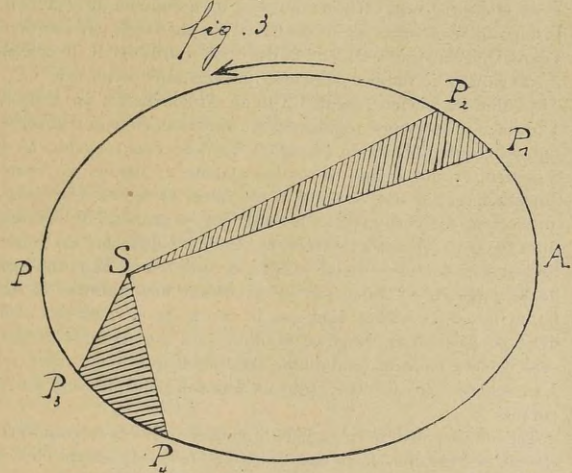


FIG. 3. — Le soleil est en S; la planète se meut sur l'ellipse, dans le sens indiqué par la flèche, occupant les positions successives P₁, P₂, P₃, P₄...; les temps nécessaires à la planète pour parcourir les arcs P₁ P₂, P₂ P₃, P₃ P₄... etc., sont proportionnels aux aires (surfaces hachurées) des triangles SP₁ P₂, SP₂ P₃, P₃ P₄... ayant pour base les arcs d'ellipse considérés. On voit aisément que la vitesse de la planète sur son orbite est d'autant plus grande qu'elle est plus proche du soleil, qu'elle est maximum au passage au périhélie P, minimum au passage à l'aphélie A.

Enfin, la troisième loi liait les mouvements des diverses planètes : de deux planètes inégalement distantes du soleil, la plus éloignée accomplit moins vite un tour complet sur son orbite; plus exactement, les cubes des grandes axes sont proportionnels au carré des révolutions sidérales. Supposons, par exemple, deux orbites planétaires dont les grands axes soient dans le rapport de 1 à 2; les temps nécessaires pour accomplir une révolution sidérale sont donnés par la formule

$$\frac{T^2}{T'^2} = \frac{r^3}{r'^3} = \frac{1}{8}$$

ou $T^2 = 8 T'^2$, ou $T' = 2,83 T$ environ. L'un des grands axes était double de l'autre, la révolution sidérale de la planète la plus éloignée est presque triple de celle de l'autre.

Quelques renseignements sur les planètes. — Les Anciens ne connurent que cinq planètes, les seules aisément visibles à l'œil nu : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Le soleil et la lune complétaient leur liste des astres errants; nous les classerons à part, non pour la raison simpliste invoquée au début, mais pour des raisons plus profondes nécessitant des développements qui trouveront place dans une autre chronique. Quant à la terre, nous avons vu comment le préjugé anthropocentrique les avait amenés à lui assigner une place à part dans l'univers et nous savons maintenant comment l'idée d'une terre, centre du monde, battue en brèche par Copernic, et définitivement ruinée par les travaux de Galilée et Képler, dut céder le pas devant celle du système héliocentrique dans lequel la terre, déchu au rang de simple planète, décrit autour du soleil une trajectoire elliptique en 365 1/4 jours environ.

Les Anciens connurent aussi, avec une approximation suffisante, la durée de la révolution des planètes; mais ils se trompèrent grossièrement sur leurs distances mutuelles. Jamais ils n'eurent la notion de ces distances énormes qui séparent les astres et dont les mesures étonnamment grandes ont fait naître l'expression de chiffres, disons plutôt, nombres astronomiques. Voici un tableau en trois colonnes où sont consignées, en regard du nom de chacune des planètes citées, la durée de leur révolution sidérale et leur distance moyenne au soleil exprimée en millions de kilomètres; nous y avons évidemment situé la Terre à sa place, dans le groupe planétaire, entre Vénus et Mars.

NOM DES PLANÈTES.	DURÉE DE LA RÉVOLUTION SIDÉRALE.	DISTANCE MOYENNE SOLEIL-PLANÈTE EN MILLIONS DE KM.
Mercure.	58	88 jours.
Vénus.	108	225 jours.
La Terre.	149,5	365 1/4 jours.
Mars.	228	687 jours.
Jupiter.	775	12 ans.
Saturne.	1500	29 1/2 ans.

Je ne sais si le lecteur est familiarisé avec la notion de ces distances; dans la négative, qu'il me soit permis, au risque d'user une fois de plus d'un procédé assez rabâché, de lui montrer, très simplement, combien ces distances sont incomparablement plus grandes que celles communément envisagées pour l'homme ou, mieux encore, défient les ressources de la plus brillante imagination. Considérons, par exemple, la distance moyenne terre-soleil dont la mesure en kilomètres est 149,500,000; la lumière, dont la vitesse est de 300,000 kilomètres par seconde, la parcourt en un peu plus de 8 1/4 minutes, mais nos mobiles terrestres sont loin d'atteindre ces vitesses fantastiques : si l'on pense que la vitesse-record d'un train express est voisine de 130 kilomètres à l'heure et celle de l'avion quintuple de cette dernière, on se rendra compte, par un calcul élémentaire, qu'il ne faudrait pas respectivement moins de 131 ans ou de 26 ans à nos deux bolides terrestres pour franchir une distance aussi longue. Multiplions par dix, nous connaissons la durée du voyage Soleil-Saturne effectué dans des conditions analogues. Un autre calcul nous convaincra d'une autre vérité non moins étonnante; supposons que l'orbite terrestre soit un cercle décrit autour du soleil comme centre, — c'est là une approximation peu éloignée de la réalité, — et cherchons quelle est en kilomètres, par heure, la vitesse de la terre sur son orbite : la distance parcourue annuellement étant 149,500,000 km.

$\times 2 \times 3,1416$ et le nombre d'heures contenu dans une année étant de $24 \times 365,25$, la vitesse cherchée sera le quotient de ces deux nombres soit un peu plus de 107,000 kilomètres, vitesse peu banale à côté de nos records précités.

N'allongeons pas sans nécessité une liste de comparaisons trop aisées et arrivons, sans tarder, à l'énumération de quelques propriétés caractéristiques de chaque planète.

Mercury et Vénus décrivent autour du soleil des trajectoires intérieures à l'orbite terrestre : ce sont les planètes inférieures.

Astronomiquement parlant, Mercury est très proche du soleil. Presque toujours plongée dans les feux solaires, elle est difficilement observable. Comme tous les corps célestes, elle tourne sur elle-même, mais la durée de sa rotation est mal connue; quelques astronomes estiment qu'elle est de 88 jours, durée de sa révolution; d'autres, de 24 heures environ. Sa grosseur apparente varie du simple au triple; son diamètre mesure 4,500 kilomètres de sorte que son volume est de $1/20^e$ de celui de la terre.

Vénus est l'astre le plus brillant du firmament. Quand elle paraît le soir, après le coucher du soleil, elle resplendit d'un éclat incomparable : c'est l'étoile du soir; quand elle se lève un peu avant le soleil, c'est l'étoile du berger. Ses dimensions en font la sœur jumelle de notre terre, dont le diamètre n'est supérieur que de $1/100^e$ à celui de Vénus. Des nuages épais l'entourent et la durée de sa rotation est, de ce chef, mal connue. Son diamètre apparent varie plus encore que celui de Mercury, du simple au sextuple.

Mars occupe la quatrième place dans le cortège des planètes : c'est la première des planètes supérieures, celle dont l'orbite entoure celle de la Terre. C'est celle dont nous connaissons le mieux l'aspect extérieur; son volume n'est que le septième de celui de la terre et le jour martien est légèrement plus long que le nôtre; l'étude de la planète nous révèle que Mars est un monde plus vieux que le nôtre, nous offrant au télescope l'image d'une terre décrépie, un peu plus proche de sa fin. De toutes les planètes, c'est elle qui a le plus exercé la curiosité humaine et le plus souvent défrayé la chronique.

En 1877, le directeur de l'Observatoire de Milan, Schiaparelli, annonça qu'il avait découvert sur Mars des bandes rectilignes que l'on appela des canaux. Cette découverte retentissante souleva un grand émoi dans les milieux scientifiques et le monde de Mars devint le point de visée de toutes les lunettes terrestres. Le nombre des canaux alla en augmentant, si bien que l'astronome américain, M. Lowell, finit par en indiquer plus de 400. D'autre part, et ceci est un fait indiscutable, Mars montre à l'observation des calottes polaires blanchâtres, dont la teinte blanche disparaît parfois, comme s'il s'agissait d'une formation et d'une fonte de neiges martiennes. De là, par une théorie séduisante mais peu certaine, M. Lowell conclut à une canalisation des eaux martiennes, que l'étude de l'atmosphère planétaire nous révèle comme très rares, véritable produit de luxe martien. De là à conclure à l'existence d'une race intelligente sur Mars, il n'y avait qu'un pas. Il fut fait.

« Alors, remarque non sans humour, M. Berget (1), des projets furent édictés pour « causer » avec les Martiens, en établissant dans de grandes plaines, comme dans celles de la Sibérie, d'immenses signaux formés de figures géométriques simples et qui seraient certainement perçus par les habitants de Mars dont l'ingéniosité, qui avait réalisé leurs canaux, avait dû également leur fournir de puissants télescopes. Et, un beau matin, une dépêche d'Amérique annonçait que les Martiens venaient de nous envoyer des signaux de feu! Pour le coup, l'émotion fut à son comble, et une dame riche, sous l'influence d'une excitation généreuse, fonda à l'Académie des Sciences un prix destiné à récompenser les travaux faits en vue de communiquer avec les autres planètes, excepté avec la planète Mars, pour laquelle la chose est trop facile! »

Il fallut déchanter lorsque l'on constata que seules les lunettes très faibles nous montraient des canaux rectilignes, les lunettes à fort pouvoir séparateur indiquant, au contraire, des plages sans configuration caractéristique. La question des canaux de Mars a connu diverses vicissitudes; elle reste toujours discutée, car si Percival Lowell a obtenu des photographies nettes des canaux, des arguments non moins sérieux ont été invoqués contre leur existence et l'on est, une fois de plus, réduit à des conjectures que l'avenir ne manquera pas d'élucider.

Au delà de Mars, Jupiter, le géant du système solaire, est un globe énorme dont le volume vaut plus de 1,300 fois celui de la

terre. La présence de vapeur d'eau dans son atmosphère, subsistant malgré le grand éloignement de la source de chaleur solaire, nous fait supposer que l'astre, encore très chaud, n'est pas solidifié entièrement, de sorte que, à l'inverse de Mars, Jupiter serait un monde plus jeune que le nôtre.

Il en est de même de Saturne, la merveille du système solaire. Sphère gigantesque, un peu moindre que Jupiter, quoique plus de 700 fois plus grosse que la terre, Saturne est entouré d'un gigantesque anneau, entièrement détaché de la planète, plat, formé de plusieurs anneaux concentriques et large de près de 70,000 kilomètres.

Nous avons ainsi atteint la limite du domaine solaire, selon les anciens. Combien y a-t-il de planètes actuellement connues, en particulier, de planètes transsahariennes? Comment se fit la découverte de ces planètes? C'est ce qui nous reste à examiner.

(A suivre.)

E. HEUCHAMPS,

Docteur en sciences physiques et mathématiques,
Ancien élève de l'École Normale (Paris).

Le curé Pecquet chez les médecins

Au Dr Wibo.

Mon oncle m'a souvent dit qu'il aimait les médecins presque à l'égal des curés.

Dans son enfance, il les considérait comme des êtres surhumains, capables de faire reculer la mort, vu que l'un d'entre eux avait guéri de la pneumonie mon grand-père Jean-Hubert Pecquet, le propre et digne père du curé de Bétaumont. Plus tard, au petit séminaire, il les vénérât encore au point d'aller souvent consulter le vieil homme qui soignait les élèves de cet établissement. On n'est guère malade entre douze et dix-huit ans. Et pour ne pas nuire à ces jeunes santés, le bon vieillard prescrivait impunément du vin de quinquina à ceux qui venaient lui conter leurs bobos.

N'ayant jamais connu, à la maison paternelle, que le café, et surtout l'eau fraîche, pour toute boisson, le petit Lucien-Joseph avait trop pris goût, certain trimestre, au quinquina du séminaire. Si bien qu'aux vacances suivantes il fut mal reçu par son père. Celui-ci jugeait que c'étaient là des frais inutiles et il fit défense à son garçon de tomber désormais malade sans permission :

— Mon fils Lucien-Joseph, dit-il, un Ardenne n'a pas le droit, à ton âge, d'être ainsi régulièrement souffrant et tenu d'absorber une telle quantité de vin espagnol. Tu dois nous prévenir, M. le Supérieur et moi, quand tu tombes malade, et donner, en toutes circonstances, le bon exemple à tes frères et sœurs. J'accourrai aussitôt et, d'accord avec M. le Supérieur, je prendrai des mesures pour te guérir. Quant à tes frères et sœurs, lorsqu'ils ont un rhume, ils toussent tout leur saoul jusqu'à ce que le mal leur soit sorti de la gorge. C'est ainsi que s'y prenaient mes ancêtres et que feront nos descendants, tant que je vivrai. Je ne veux pas avoir deux poids et deux mesures. Si, là-bas, au séminaire, tu te mets sans cesse à boire du quinquina, faudra-t-il que je me ruine, ici, à en acheter, chaque hiver, tout un tonneau pour mes sept autres enfants ?

Telle était l'austère et excellente manière dont mon grand-père élevait ses enfants. Mon oncle obéit et cessa de courir chez le médecin du séminaire.

Dans la suite, il séjourna deux fois dans une clinique et y fut opéré de la façon que je dirai tout au long, quand j'en viendrai au chapitre des maladies du curé Pecquet.

(1) *Le Ciel*, par ALPHONSE BERGET, Paris, Larousse, p. 112.

On pense bien que son ministère devait le mettre souvent en rapport avec toute sorte de médecins, qu'il rencontrait soit en voyage, soit au chevet des malades. Il les estimait ordinairement beaucoup et devint même l'ami de plusieurs d'entre eux. Comme, une fois, je déplorais devant lui qu'il y en eût tant, de nos jours, qui fussent matérialistes et cupides, l'abbé Pecquet répondit :

— Mon neveu, n'exagérons rien, s'il vous plaît; ne soyons pas de ces esprits faibles, moins impressionnés par la règle que par l'exception. Il y a des médecins stupides comme il y a des prêtres négligents. Faut-il, pour cela, conclure du particulier au général? Pour un chirurgien qui, certain soir de ribote, se targua de « n'avoir jamais rencontré l'âme au bout de son scalpel », combien en est-il qui font des oraisons jaculatoires au volant de leur auto ou en ouvrant le ventre de leurs malades! Il est vrai que celui-là raisonnait comme une pantoufle, ou plutôt, sauf respect, comme un porc qui nierait la présence de l'or dans la terre, parce qu'il n'en a jamais découvert au bout de son groin. Mais les médecins matérialistes sont presque aussi rares que les cochons géologues. On les compterait sur les doigts de la main gauche. La plupart sont, au contraire, des hommes modestes et dévoués, qui se reconnaissent inférieurs à Dieu et même aux thaumaturges, et qui, souvent, courent la nuit chez les malades au lieu de rester blottis dans leur lit. On leur reproche d'avoir des yeux secs, quand tout le monde pleure, auprès des moribonds; et on leur en veut d'oser réclamer de l'argent aux survivants. Mais, comment nourriraient-ils leur famille s'ils devaient compter sur ceux qui sont partis dans l'autre monde, pour régler leurs honoraires? Il ne sied, du reste, point qu'ils s'émeuvent à l'heure des opérations et du décès. Le mieux, pour eux, est d'essayer froidement de procurer la guérison, s'ils la jugent possible, et de témoigner quelque insensibilité, si, par malheur, ils échouent. Ils doivent en user comme les curés et les fossoyeurs dont le rôle, aux enterrements, n'est pas de geindre et larmoyer, mais d'accomplir simplement un ministère tout naturel, vu que la mort n'est qu'une petite formalité à remplir avant de passer à une vie meilleure.

Si vous avez du mal à dire des médecins, mon neveu, il faudra tâcher de l'aller conter ailleurs, car je les défendrai toujours; et si je n'avais été prêtre, j'aurais pris rang parmi eux pour les aider de mon pouvoir à diminuer la souffrance humaine ici-bas. »

Ces propos du curé Pecquet feront comprendre au lecteur qu'ayant été convié au banquet de Saint-Luc, à Malsogne, il s'empessa d'accepter l'invitation des médecins ardennais et de se joindre à eux pour fêter leur saint patron. Il avait même préparé un toast, en cas qu'on lui eût demandé de parler en cette circonstance. Au reste, voici ses notes :

Toast

Je me ferai d'abord un peu prier avant de prendre la parole, et je ne me lèverai qu'au dessert. Alors les convives, rassasiés de nourriture et des propos médicaux de leurs voisins, ne demanderont pas mieux que d'entendre un petit discours. Que si l'on oublie d'insister, j'arriverai tout de même bien à m'arranger pour placer mon sermon.

Quelqu'ait été le banquet qu'on nous aura servi, j'en ferai un vif éloge, ces compliments étant de nature à plaire aux invités, restaurateur et serveurs, et à porter les organisateurs à faire encore mieux l'année prochaine.

Glisser de-ci de-là quelques petites finesses qui n'auront rien de prodigieux, mais qui étant comprises par tout le monde, donneront, à chacun, lieu d'être content de soi et créeront une atmosphère d'universelle satisfaction. Dire, par exemple, que les médecins sont partisans des « régimes » pour leurs clients, mais non pour eux-mêmes, car lorsqu'il tient à eux, ils se soignent le mieux possi-

ble, comme le prouve le menu du présent banquet (ici, je lira: le menu et probablement applaudira-t-on).

Quand les applaudissements auront cessé, je parlerai de saint Luc dont c'est la fête et à qui personne n'aura peut-être pensé jusque-là.

— Il était docteur en médecine, au témoignage de saint Paul, qui l'appelle « notre médecin bien-aimé », et comme il paraît au soin qu'il prenait de désigner les maladies par leur nom particulier. Parlant des infirmes auxquels Jésus rendit la santé, un évangéliste profane aurait dit : « un tel souffrait d'un froid, d'un chaud ou d'une fatigue; une telle avait, dans la tête, une faiblesse qui lui était descendue dans les jambes, l'empêchant de marcher ». Saint Luc, au contraire, applique aux maux guéris par le Sauveur, les termes mêmes par lesquels Galien les désignait.

C'est donc un confrère pour vous, Messieurs, que, professionnellement, vous estimez. Comme il a bien tourné, vous l'admirez. Comme il a été canonisé, vous le priez. Et comme vous ne pourriez guère trouver d'autres médecins dans le calendrier, vous l'avez choisi pour patron de votre confrérie. Vous avez bien fait.

Je leur répéterai longuement qu'ils ont bien fait, de manière qu'ils soient flattés et accueillent favorablement la suite de mon discours.

— Saint Luc est, si j'ose dire, votre docteur, non pas dans la science périssable de la médecine — l'école de Galien est morte — mais dans la science impérissable du Royaume de Dieu, laquelle fut enregistrée et fixée définitivement par les évangélistes.

Toutefois, pour commencer par le commencement, je vous conseillerai d'être premièrement de bons médecins. Votre patron peut en cela vous servir de modèle. Il avait évidemment une grande valeur professionnelle puisque saint Paul l'appelle « son médecin bien-aimé ». Venant d'un homme souvent malade et porté à la rigueur, ce compliment était assurément mérité. A l'exemple de saint Luc, Messieurs, ne vous laissez dépasser par personne en connaissances et ressources professionnelles, ne considérant point la médecine comme stabilisée pour les siècles des siècles, ne vous bornant pas à ce que vous apprîtes à l'école en votre jeunesse, mais lisant des livres et des revues utiles, assistant à des congrès, étudiant, cherchant, méditant, pour être à même d'accomplir décentement votre beau ministère.

Si je vois que mes propos ne fatiguent pas et que l'auditoire en redemande, je lui signalerai les cinq qualités qu'un prédicateur du XV^e siècle exigeait d'un bon médecin.

— Il doit être, disait-il, instruit, diligent, modéré, honnête et timide.

Instruit : c'est à dire au courant de la grammaire, de la dialectique, du calcul, de l'astronomie, de la musique et aussi de la médecine.

Diligent à écrire lisiblement ses ordonnances, par crainte des confusions mortelles, et à se pencher studieusement sur les tumeurs et déchets qui viennent du corps humain.

Modéré dans les prix qu'il demande aux gens du commun; mais, aux riches, faisant payer cher leur guérison, de manière qu'il puisse soigner pour rien les pauvres, les prêtres et les religieux. (Nous vous administrons sans frais les sacrements; pourquoi ne pas nous rendre la pareille?)

Honnête, en ne profitant point des facilités qu'il a de pécher et en refusant de rendre de ces services qui sont des crimes.

Timide à s'offrir le luxe d'opérations hasardeuses qui peuvent être mortelles, et tâchant, en définitive, de faire mourir les gens le moins souvent possible.

Après avoir exhorté ces messieurs à devenir, comme saint Luc, de bons praticiens, je leur recommanderai d'être des médecins chrétiens et de lire assidûment les œuvres complètes de leur patron.

— Mes chers amis, leur dirai-je, je fais souvent cette prière,

qui n'est pas confidentielle et que vous aurez profit à connaître :

« Seigneur, donnez-moi la grâce de ne pas mourir sans avoir eu une bonne maladie et un bon médecin.

» Une bonne longue maladie qui me permette de réfléchir, souffrir et expier avant de paraître devant vous.

» Et un bon médecin qui vienne parfois me voir pendant cette bonne maladie. Mais qu'il ne vienne pas pour me raconter des sottises et me dire que je vais bien, qu'il n'y a aucun danger, que je suis immortel et absolument nécessaire sur la terre, c'est-à-dire au presbytère de Bétaumont. Eloignez de moi, Seigneur, de pareils menteurs, et si c'est nécessaire, faites-les mourir à temps pour qu'alors ils ne soient plus là. Dans ces moments précieux, envoyez-moi plutôt, Père Eternel, un honnête homme qui ne me trompe ni par ses paroles ni par ses silences, qui me fasse souvenir que « la mort viendra, sans s'annoncer, comme un voleur » et qui me dessille les yeux si je m'obstine à les tenir fermés! »

Telle est ma prière, Messieurs, et tel est le vœu secret de tous les croyants sincères. Ne trompez pas la confiance que nous mettons en vous. Puisque vous avez foi à la nécessité des sacrements et que vous ne pouvez nous ressusciter pour mettre en ordre celles de nos affaires qui ne le seraient pas, rendez à nos âmes, je vous en prie, le service de les réveiller et secouer une dernière fois, au seuil de l'éternité.

La dernière idée que je développerai, c'est qu'un médecin chrétien doit posséder les œuvres complètes de saint Luc : *Évangile et Actes des Apôtres*, et en lire chaque jour quelques lignes.

Comment expliquer à des hommes qui ont bien diné et voient tout en rose que l'Évangile est seul à pouvoir résoudre toutes les questions, éclaircir tous les doutes, apaiser toutes les inquiétudes, nous rappeler brutalement à nos devoirs et nous procurer une force mystérieuse pour les accomplir? Ce sera toute une affaire, mais je verrai bien à m'en tirer.

En tout cas, je déclarerai qu'il est ridicule d'attacher de l'importance à la pensée des hommes, qui n'en mérite pas, et d'oublier les recommandations du Sauveur, qui devraient seules compter.

— Les livres, les revues et les journaux que vous lisez, Messieurs, vous apportent les idées de M. X... ou de M^{me} Y... Mais que vous importe de savoir ce que M. X... ou M^{me} Y... ont pensé entre deux repas, deux insomnies, deux lectures ou deux péchés? Ils sont aujourd'hui en bonne santé et vous en font accroire. Demain, ils rentreront chez eux, les pieds mouillés, ils éternueront, tousseront attraperont une pneumonie, mourront, et ils seront enterrés avec ces pensées qui vous auront troublés et guidés peut-être, et dont personne ne se souciera bientôt plus.

Attachons-nous donc, de préférence, à relire ce que Jésus, qui est ressuscité, a dit aux hommes pour leur apprendre à bien vivre et à bien mourir. Nous ne trouverons pas chez lui des idées et des opinions, mais l'infailliable vérité.

Et sachez que les sermons des PP. Jésuites, Servites, Barnabites, Dominicains, Bénédictins, Franciscains, Cisterciens, Oratoriens, Rédemptoristes, Lazaristes, et même ceux des curés, sont absolument incapables d'éclairer entièrement un médecin intelligent et de suppléer à la lecture de l'Évangile. (Je passerai le nom de l'ordre religieux dont il y aurait des représentants au banquet.)

Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à ouvrir saint Luc au chapitre du bon Samaritain. Vous verrez ce qu'un médecin s'y entendra dire pour son plus grand profit :

Le Samaritain trouve un blessé le long de la route de Jérusalem à Jéricho. Peut-être n'était-il pas intéressant, ce blessé. On ignore ce qu'il valait, s'il n'était pas dans le fossé par sa faute et s'il était solvable. Serait-il, du moins, reconnaissant quand il en aurait échappé? N'était-ce pas un adversaire politique, ou un parent

pauvre qui profiterait de l'occasion pour renouer connaissance? Et une fois guéri, n'irait-il pas se présenter, aux élections, sur la liste adverse et mettre en échec la candidature du bon Samaritain? Sans se préoccuper de tout cela, celui-ci s'arrête, quoique des gens bien pensants, comme le prêtre et le lévite, eussent passé leur chemin. Il s'arrête sans songer : « Et mes sept heures de sommeil que je n'aurai de nouveau pas? Et mon vin, mon huile et mon argent que je n'aurai plus, quand ils seront dépensés, pour cet individu? Et ma femme qui réclamera, me voyant arriver trop tard au dîner? Nous avons justement des amis. N'y aurait-il pas plutôt lieu d'organiser un service d'ambulance qui patrouillerait sur la route de Jérusalem à Jéricho, portant secours aux blessés? Je vais rentrer chez moi, je dînerai avec nos amis, puis j'irai coucher. Demain, je me lèverai, je chausserai mes pantoufles, je déjeunerai, j'allumerai ma pipe et j'écrirai un rapport sur cette importante question ».

... Je continuerai sur ce ton-là, jusqu'à ce qu'on apporte le café. Puis, quand il me faudra finir, je lèverai mon verre en disant : « Messieurs, je bois à votre santé matérielle et spirituelle; je bois à vos familles; je bois enfin au corps et à l'âme de tous les malades qui tomberont cette année entre vos mains! »

OMER ENGLEBERT.

A propos d'un livre d'archéologie palestinienne (1)

Le professeur John Garstang s'est déjà fait un nom dans la science *inter alia* par un bel ouvrage sur l'Empire hittite (ou héthéen), empire qui, on ne l'ignore peut-être pas, domina pendant plusieurs siècles l'Asie mineure, puis la Syrie et une partie de la Mésopotamie, poussant des pointes audacieuses jusqu'aux confins de l'Égypte, donnant pas mal de fil à retordre aux rois d'Assyrie, luttant opiniâtement contre les Pharaons, traitant d'égal à égal avec le plus illustre d'entre eux, Ramsès II (XIX^e dynastie, XIII^e siècle).

Aujourd'hui, M. Garstang nous donne un livre des plus documentés sur la Palestine aux débuts de l'invasion hébraïque.

Au cours de ces dernières années, nous rappelle-t-il dans la préface, la Palestine a été la scène d'une activité sans précédent dans le domaine des investigations archéologiques, les résultats obtenus éclairant tout particulièrement les livres de Josué et des Juges. Le texte biblique contient, on le sait, des divergences déconcertantes. Cependant les sites historiques et les villes entourées d'enceintes fortifiées, visités à plusieurs reprises par l'auteur au cours des fouilles, pendant les sept années durant lesquelles il fut à la tête de l'École britannique d'archéologie à Jérusalem et du Département des antiquités de Palestine; ces villes et ces sites, disons-nous, firent sur lui une profonde impression quant à la réalité matérielle se trouvant à la base du récit biblique. Pourtant c'était là une impression échappant à toute définition concrète jusqu'au moment où le professeur Garstang se fut décidé à examiner séparément l'aspect archéologique des passages de l'Écriture regardés par les savants comme étant d'origine très ancienne. Les résultats de cet examen ont été d'ordre nettement positif, et M. Garstang nous dit qu'il n'a trouvé ni dans la topographie, ni dans l'archéologie de ces documents aucune erreur de nature radicale.

En d'autres termes l'auteur est convaincu de l'historicité à peu près entière des plus anciens éléments qui font partie du livre des Juges et de celui de Josué. Si conservatrice est sous ce rapport son exégèse qu'il va jusqu'à invoquer divers éboulements de terrains

(1) *The Foundations of Bible History. Joshua, Judges.* By John Garstang, London. Constable and Co Limited.

se produisant sur les rives du Jourdain et obstruant le lit du fleuve en 1267, 1906 et 1927, pour expliquer comment les Israélites, sous les ordres de Josué, purent le traverser à pied sec. Pour ce qui est de la cause de la chute des murs de Jéricho, il fait allusion à la possibilité d'un tremblement de terre, mais sans se prononcer définitivement.

Incidentement, l'auteur fait ressortir l'extrême exigüité de ce territoire palestinien où les événements les plus gigantesques n'ont cessé de s'accumuler au cours des siècles, où le christianisme a vu le jour, où trois religions mondiales ne cessent de s'affronter, où, à l'heure qu'il est, le Sionisme procède à la surprenante tentative de créer un « foyer » juif, peut-être un Etat juif. La Palestine occupe un peu plus d'un tiers seulement de toute la côte de Syrie. A vol d'oiseau, elle comprend, du nord au sud, moins de 220 kilomètres, et la vallée du Jourdain n'est qu'à 72 kilomètres de la Méditerranée en moyenne. Les « grands centres » cananéens d'Esdréon et de Jezréel ne sont qu'à une douzaine de kilomètres l'un de l'autre; ils contenaient de 1,000 à 3,000 habitants chacun. Les autres chiffres sont à l'aventure, et l'auteur nous apprend que normalement l'armée des Pharaons ne paraît avoir compté que 5,000 soldats. Dans la correspondance de divers chefs syriens et palestiniens avec les rois d'Égypte (découverte en 1887 à Tel-el-Amarna, en Basse-Égypte) tel d'entre eux demande au pharaon vingt soldats, tel autre quarante, tel autre (le roi de Jérusalem!) cinquante. Nous sommes très loin, on le voit, de certains chiffres de l'Exode et des Nombres et, malgré tout le conservatisme de son exégèse biblique, l'auteur y renonce cavalièrement. Il reconnaît cependant que deux siècles plus tard, six des tribus d'Israël pouvaient mettre sur pied, à l'appel de Déborah, une quarantaine de milliers de combattants. Mais au moment de l'invasion de Josué, celui-ci n'avait, estime M. Garstang, que de 1,200 à 1,500 combattants sous ses ordres (1407 av. J.-C.).

* * *

Cette date de 1407 que nous venons d'écrire, inutile d'ajouter qu'elle est tout à fait hypothétique. L'auteur y arrive à l'aide de calculs ingénieux qui lui permettent de dresser la chronologie de cette époque reculée en se basant tantôt sur la Bible, tantôt sur les monuments pharaoniques ou les tablettes de Tel-el-Amarna. Il en résulte un tableau synchronistique qui a fort bon air et où tout semble se tenir. Nous y trouvons la date de 1447 pour l'Exode, celle de 1407 pour l'invasion de la Terre-Promise sous Josué, celle de 1201 pour l'épisode de Déborah et de Barac, celles de 1154-1114 pour les quarante années de repos qui suivirent la victoire de Gédéon sur les Madiénites, celles de 1085-1065 pour Samson, etc. L'auteur estime que les divers épisodes que nous narre l'Écriture s'incrustent, très naturellement, dans le cadre plus vaste que nous fournissons les sources égyptiennes, que la valeur historique de cet accord général est encore rehaussée par-ci par-là par quelques coïncidences chronologiques, que, par exemple, les quatre-vingts ans de repos qui suivent l'assassinat par Églon d'Aod (Ehud), l'opresseur moabite, coïncident fort bien avec la fin du règne de Sétî I^{er} et le très long règne de Ramsès II, dont les campagnes syriennes n'auraient duré que seize ans au total, etc. Mais tout cela est, avouons-le, bien aléatoire. Car il s'en faut que le monde savant soit d'accord sur la date de l'Exode. Si le professeur Garstang le fixe au milieu du XV^e siècle, d'autres autorités s'en tiennent toujours au règne de Ménéptah, ou Ménéptah, fils et successeur de Ramsès II, ou aux années de troubles qui suivirent la mort de ce Pharaon. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à relire, par exemple, les pages que consacre à cette question, l'octogénaire A.-H. Sayce, un des vétérans de l'assyriologie, dans son livre *The Higher Criticism and the verdict of the monuments*. L'exégèse de ce savant est, elle aussi, en somme fort conservatrice. Elle ne l'empêche pas de faire table rase, pour ce qui est de la période en question, de la chronologie biblique et de nous déclarer (p. 237) qu'il n'est qu'une seule période de l'histoire d'Égypte au cours de laquelle l'Exode ait pu avoir lieu. « Nous avons trouvé », nous affirme-t-il, « le pharaon de l'oppression (d'Israël) et celui de l'Exode. » Le premier serait Ramsès II, le second Ménéptah. La date de la mort de Ramsès a été fixée par Mahler « pour des raisons d'ordre astronomique » à l'an 1281 — ce qui n'empêche pas, notons-le, le professeur Garstang de la reporter à l'an 1225. Rappelons qu'autrefois un autre astronome, Biot, se basant également sur la science des astres, fixait à la fin du XIV^e siècle les

débuts du règne de... Ramsès III que M. Garstang fait régner de 1198 à 1167. Quoi qu'il en soit, voilà l'Exode refoulé vers la moitié ou même la fin du XIII^e siècle. Mais il y a plus : d'autres savants encore (Erdmans) préfèrent pour cet événement la date de 1130. On voit combien tout cela est instable et douteux. Et l'auteur du beau livre sur Josué et les Juges nous permettra de lui faire observer que son système chronologique en apparence si harmonieux pourrait bien n'être, après tout, hélas, qu'un château de cartes.

En l'érigeant, le professeur Garstang s'appuie *inter alia* sur les 480 ans qui, d'après le III^e Livre des Rois (chap. VI, 1), se seraient écoulés entre la sortie d'Israël d'Égypte et la quatrième année du roi Salomon (fixée par notre auteur à l'an 967). Parfait. Seulement il nous souvient comment, il y a bien des années, ayant lu dans le *Contemporary Review* un article du savant égyptologue, le professeur Flinders Petrie, dans lequel celui-ci voyait le pharaon de l'Exode dans Ménéptah, nous lui écrivions pour lui signaler ce même chiffre de 480 ans. Il nous fut répondu qu'il était d'origine postérieure et qu'il ne devait pas être attaché à ce passage une importance décisive. Aujourd'hui, ces 480 ans du chapitre VI du III^e Livre des Rois constituent un des points d'appui de l'argumentation chronologique du professeur Garstang; et il y revient dans quelques lignes qu'il a bien voulu nous adresser. « Après avoir étudié et considéré », nous écrit-il, « toutes les données d'ordre archéologique, topographique et historique, elles nous paraissent témoigner de façon écrasante en faveur de la tradition représentée par le III^e Livre des Rois, chapitre VI, 1, et par le chapitre XI, verset 6 du Livre des Juges (1). » En d'autres termes, le savant auteur est plus que jamais persuadé de la justesse de ses calculs chronologiques.

Par contre, le professeur A.-H. Sayce nous écrit qu'il n'a pas changé d'avis au sujet de la date de l'Exode et croit toujours que celui-ci a dû avoir lieu sous la XIX^e dynastie. Des découvertes récentes, estime-t-il, ont rendu cette thèse encore plus probable. Mais comment se fait-il alors, demanderons-nous, qu'elles n'aient influé en rien sur l'opinion du professeur Garstang?

* * *

D'aucuns estimeront, peut-être, que ce qui précède justifie dans le domaine qui nous intéresse ici un léger scepticisme. Il est donc avéré, se diront-ils, que pour ce qui est de la date d'un événement d'importance aussi capitale que l'Exode, les divergences de vues peuvent atteindre deux siècles et plus, sans aller à l'encontre d'aucune donnée CERTAINE, fournie soit par les textes bibliques, soit par ces inscriptions déchiffrées avec tant d'audace. Qu'on le veuille ou non il y a là quelque chose de déconcertant.

En réalité, l'Exode n'aura peut-être eu tant d'importance que pour les Hébreux seuls; il a fort bien pu ne laisser que peu de traces dans l'histoire d'Égypte. Les monuments pharaoniques mis au jour sont muets là-dessus (le nom d'« Israël » ne se rencontre sur ces monuments qu'une seule fois, dans une inscription de Ménéptah, sans qu'on puisse tirer de ce nom aucune conclusion précise). Pour certains savants (dont M. Jean Capart) il résulterait cependant de cette inscription qu'à l'époque le Hébreux habitaient bien la Palestine. Les historiens profanes (Manéthon cité par Josèphe) ne nous apportent aucun renseignement de valeur complétant la narration biblique; si les tablettes de Tel-el-Amarna nous parlent d'un peuple qu'elles nomment « Habirou » et qui aurait envahi la Palestine au XIV^e siècle avant notre ère, il n'y a pas, paraît-il, identité certaine entre ces Habirou et les Hébreux.

Les bases de l'égyptologie, comme de l'assyriologie, modernes comme vraisemblablement de l'exégèse biblique contemporaine, sont certainement acquises. Le scepticisme devient, par contre, légitime là où il s'agit de certains détails (encore sont-ce toujours des détails seulement?), de la hardiesse avec laquelle sont interprétés des textes atrocement mutilés, de la lecture de certains noms propres, enfin de conclusions de trop vaste envergure édifiées sur des prémisses éminemment fragiles. Il y aurait très probablement un volume piquant à écrire sur l'« histoire des variations » en matière d'égyptologie, d'assyriologie, et — *last not least* — d'héthéologie...

* * *

(1) Dans ce dernier texte Jephthé parle des trois cents ans écoulés depuis la prise de possession par les enfants d'Israël du pays des Amorrhéens. D'après le professeur Garstang, la date de Jephthé (bien connu par l'épisode tragique de sa fille) serait 1104 avant notre ère.

Quoi qu'il en soit de cet aspect délicat du problème, inclinons-nous, avec respect, devant la science du professeur Garstang, son infatigable labeur, son attachant dévouement à la grande et belle cause de l'archéologie biblique. *Joshua, Judges* reste un très beau livre dont la valeur est encore rehaussée par de très nombreuses photographies et d'excellentes cartes géographiques. Concluons en signalant, avec satisfaction, l'hommage rendu par l'auteur aux savants religieux qui ont cordialement collaboré avec lui (T. R. P. Vincent, Abel, Dhorme) : manifestation sympathique d'un esprit de solidarité scientifique qui se généralisera, espérons-le, de plus en plus et finira par embrasser tous les hommes de bonne volonté!

Comte PEROVSKY.

Le roman d'une vocation sacerdotale

Si je ne me trompe, René Bazin vient de publier son quarantième volume, et il ne chante pas son *nunc dimittis*, mais bien son *magnificat* (1). A soixante-dix-huit ans, il continue le bon combat par la plume, le regard toujours porté en avant, toujours à l'affût du sujet le plus actuel, toujours prêt à apporter son appoint de romancier et d'essayiste à la grande mission de l'Eglise catholique.

Car c'est bien cela. Chacun de ses quarante volumes est une œuvre d'apostolat. Il peut avec fierté jeter un regard en arrière sur cet alignement imposant de beaux livres, dont il n'a pas à regretter une ligne, et qui tous continueront, longtemps après lui, à faire du bien aux âmes. Magnifique carrière, toute consacrée à un apostolat, dont les répercussions à travers l'espace et à travers le temps, incalculables pour nous, sont inscrites à l'actif de l'auteur dans le Livre de vie!

Magnificat est une contribution à l'étude d'un problème capital, qui se pose avec tant d'acuité dans l'Eglise de France : le déficit des vocations ecclésiastiques. Le Père Donceur a publié récemment dans les *Etudes* (5 août) un navrant rapport sur la situation. Qu'il suffise de citer une statistique. Depuis 1900 jusqu'en 1931, les décès annuels de prêtres l'emportent en moyenne de quatre cents sur les nouvelles ordinations. Chaque année, quatre cents prêtres disparaissent et ne sont pas remplacés! Ce qui équivaut à la perte d'un diocèse par an. A ce compte, combien d'années faudra-t-il pour qu'il n'y ait plus de prêtres en France?

Bien entendu, ce n'est qu'une histoire — l'histoire d'une vocation entre mille — que M. Bazin nous raconte. Cependant, elle contient, pour qui veut réfléchir, l'essentiel d'une solution du problème. Elle démontre par les faits que les vocations ecclésiastiques sont le fruit naturel des familles foncièrement catholiques. Le moyen de les faire reflourir est de soigner le terreau familial.

Sans doute, il y a l'appel surnaturel de Dieu. Cet appel, assurément, ne s'est pas raréfié (2). Mais, pour qu'il soit entendu et surtout obéi, l'ambiance familiale — sauf les coups extraordinaires de la grâce — doit lui être favorable.

Qui dira combien de jeunes gens, que leur générosité poussait vers le sacerdoce, ont laissé tomber leur idéal devant l'opposition tenace d'une famille inaccessible aux vues surnaturelles? Ou simplement, la petite plante de la vocation, à peine germée, s'est étiolée au contact de la froide atmosphère des calculs humains ou des jouissances de la vie.

Même dans les familles les plus chrétiennes — c'est justement le cas choisi par M. Bazin — il arrive que les considérations surnaturelles se butent à une conception étroite du devoir filial et des

attachements de famille. Le brave fermier breton, foncièrement chrétien cependant, qui s'oppose avec énergie à la vocation de son fils Gildas, est un type si réel et si vivant, parce qu'il représente une mentalité fort répandue.

Sans doute, il est heureux, à la fin, de voir son Gildas prêtre. Mais quel courage n'a-t-il pas fallu à celui-ci, et quel esprit de sacrifice, pour obéir à l'appel de Dieu! Combien d'autres, dans un cas semblable, auraient estimé que Dieu n'exigeait pas d'eux un pareil héroïsme!

Si une idylle se mêle à ce roman d'une vocation, on ne peut qu'admirer la délicatesse avec laquelle l'auteur l'a traitée. Elle ne ternit en rien la haute conception du caractère sacerdotal; elle n'intervient que pour montrer comment la pâte humaine est pétrie par la grâce divine, et comment celle-ci triomphe de la nature. Le sujet est conçu à la manière cornélienne; c'est du *Polyeucte* transposé dans une ferme bretonne.

Le cadre du roman est, lui aussi, intéressant et varié. C'est le vieux Morbihan agricole et catholique, avec à l'horizon le golfe parsemé d'îles, dont la longue Ile aux Moines; c'est le front, où Gildas est appelé à son tour et où sa vocation s'affermirait à l'épreuve du feu; puis, après l'armistice et la garde au Rhin, le collège de Châtillon-sur-Sèvre, le séminaire d'Issy et, pour finir, la zone rouge de Paris, où Gildas devient vicaire d'une pauvre paroisse.

On assiste à la lente transformation d'un paysan breton en un prêtre du Christ, tout pétri de surnaturel, tout dévoué aux âmes les plus humbles.

Il avait commencé, à la guerre, sous les obus, l'étude du latin. A son âge, et sans formation préalable, on a la tête dure pour apprendre. Mais l'aumônier militaire l'avait encouragé :

— Tu as cassé des mottes, souvent? Tu en casseras une de plus. Je t'aiderai...

Vient alors la scène si simple, mais sublime, de l'Eglise qui, au milieu des bouleversements, continue son travail et s'obstine à préparer l'avenir :

« Deux mois plus tard, au repos, sur une colline de la Marne, à Soulangé, un aumônier et un soldat étaient assis, à l'ombre d'un sapin, et l'aumônier commençait de faire, à Gildas Maguern, le premier cours de latin. On entendait le canon, mais loin. Les beaux jours de mars ont une lumière d'été. L'air seulement était plus frais et la terre d'un vert jeune. Sur la pente du coteau, à l'étagé en dessous, un vieil homme, encourageant un vieux cheval qui s'arrêtait souvent, traçait des raies brunes entre des rangs de cepts. L'abbé disait, ouvrant un livre de classe :

» — Vois-tu, le latin, c'est une curieuse langue. Il a, pour habiller les mots, autant de tenues différentes qu'ils ont de rôles à remplir. Tu apprendras cela dans la grammaire. J'en ai apporté une. Prends-la.

» Et c'est pourquoi, depuis ce jour de mars, Gildas Maguern serrait, dans sa musette à provisions, une petite grammaire latine, un carnet et un crayon. Les camarades le voyaient lire, quand il ne guettait ni ne mangeait; ils ne s'étonnaient guère : ils ne savaient pas le secret ».

Tout le livre est de ce style. Il dit les choses comme elles sont, avec une simplicité qui est la perfection de l'art. Mais en se servant des mots de tout le monde, M. Bazin obtient de beaux effets, parce que ce sont la pensée et le sentiment, exprimés en peu de paroles ou discrètement suggérés, qui sont originaux chez lui. Dans les actes les plus ordinaires de la vie, la beauté des âmes éclate.

Cette œuvre a quelque chose de biblique. A la fois profondément humaine et poétique, réaliste et pleine d'idéal, elle se développe, dans sa beauté sereine, comme l'histoire de Joseph de la Genèse ou comme le récit, simple et émouvant, du Livre de Ruth.

PAUL HALFLANTS.

(1) RENÉ BAZIN, *Magnificat*. Calmann-Lévy, 12 francs.

(2) Lire, pp. 47 et 48, le délicieux sermon du curé breton sur les germes de vocations, prodigués par Dieu, comme les semences dans la nature, mais étouffés par toutes sortes d'accidents ou dévorés par toutes sortes de bêtes.

L'or facteur de la crise mondiale ?

Le problème bancaire de l'après-guerre était nouveau ; durant les époques précédentes, il y avait eu généralement disette de crédit et le moyen d'en procurer avait constitué l'essentiel de la profession de banquier. Mais l'évolution du XX^e siècle fut révolutionnaire, et la perfection des moyens d'économiser le numéraire, la possibilité de le multiplier immensément par le *clearing*, les compensations étendues et l'usage courant des chèques firent passer au premier plan des préoccupations financières le contrôle du crédit, sa limitation judicieuse en quantité, sa sélection *optima* en qualité.

La possibilité de mobiliser les crédits à un degré insoupçonné a permis de financer l'entreprise formidable de la guerre, mais elle a apporté avec elle des conséquences dangereuses. L'élasticité du système monétaire américain donna pendant toute la guerre une aisance invraisemblable à la circulation monétaire sans mettre en danger la conversion du dollar en or. Ce système aboutit à une concentration d'or sans précédent, concentration d'autant plus importante que les fournitures colossales des Etats-Unis à l'étranger y avaient drainé une grande partie de l'or du monde ; les réserves visibles d'or aux Etats-Unis, de 601 millions de dollars en 1913, étaient à la fin de 1918 de 2,245 millions de dollars (dont 2,105 millions, chez les *Federal Reserve Banks*). Bien que la valeur-or du dollar fut absolument sauve, il y avait une inflation monétaire. C'est-à-dire des moyens de paiement surabondants pour la production du pays. C'est ainsi que l'indice des prix de gros passait de 100 en 1914 à 218 en juillet 1919, et à 272 en 1920. Le système de Réserve Fédérale entreprit d'arrêter le mouvement en faisant absorber par le public des titres d'Etat détenus par les banques, en organisant l'amortissement de la dette publique, en réduisant les ouvertures de crédit, en haussant le taux de l'escompte. Il y eut, en 1920, une légère déflation et des exportations d'or. En 1921, l'index était revenu à 145. Mais depuis 1920, les importations d'or des Etats-Unis ont repris avec ampleur ; leur stock d'or était de 3,600 millions de dollars en 1925 et a atteint dernièrement 5 milliards de dollars. L'augmentation des réserves d'or a permis une expansion du crédit d'un coefficient élevé et néanmoins pendant toute la période entre la crise de 1921 et celle de 1929, les index des prix des marchandises furent aux Etats-Unis d'une stabilité remarquable. Ce résultat fut obtenu grâce à la fameuse politique de stérilisation de l'or des *Federal Reserve Banks*. Malheureusement ce succès n'était qu'apparent ; si le système fédéral semblait contrôler le crédit, il n'agissait que sur le marché des marchandises et toute l'inflation potentielle se porta sur les marchés boursiers, dégénéralant en une orgie de spéculation dont les résultats n'ont pas tardé à infecter l'économie nationale.

D'autre part, à l'extérieur des Etats-Unis, les pays qui s'étaient appauvris et endettés pour faire la guerre, saignés de tout leur or, se concentraient pour reconstituer un système de crédit dans lequel la plus grande expansion possible put se baser sur une réserve minima de métal précieux. Ce système préconisé aux conférences de Bruxelles et de Gènes en 1920 et 1922 amena l'établissement du *Gold Exchange Standard*, grâce auquel des devises gagées sur une réserve minima de métal jaune devenaient elles-mêmes des réserves pour une nouvelle expansion.

Ainsi d'une part, la concentration de l'or et le système bancaire des Etats-Unis mettaient à la disposition de ce pays des sommes invraisemblables de crédits, et d'autre part le *Gold Exchange Standard* permettait aux pays étrangers d'employer à un développement très rapide des ressources minimes de métal précieux. De toutes façons, le pouvoir libérateur de l'or était si largement distribué que les prix pouvaient se maintenir et augmenter avec toute l'activité économique et commerciale qu'entraîne leur mouvement.

Mais, il y avait à ces méthodes un très grave défaut : elles supposaient, comme toute monnaie dont la création dépend, fût-ce partiellement, du bon plaisir des hommes, elles supposaient une sage modération et une parfaite prudence, leur propre valeur ne reposant en fait que sur la confiance. Une pareille supposition était absurde. L'inflation des crédits et la spéculation furent telles que

la confiance s'évanouit au premier ébranlement et le système tout entier s'effondra en une crise monétaire aiguë au moment précis où la disproportion de la production et des besoins atteignait le monde par une crise économique non moins grave. Cette crise monétaire accentuée inévitablement la déflation parce qu'elle consacra la faillite du système d'économie de l'or, le *Gold Exchange Standard*, et ramena les monnaies saines à l'étalon-or pur et simple, au moment où il y a toujours disette de métal dans la majorité des pays. C'est ainsi que la rareté de l'or touche à nouveau ceux qui avaient cru y obvier et peut-être les touche-t-elle plus cruellement.

Il est certain, d'ailleurs, que les facteurs inflationnistes mis en branle par les systèmes d'économie du métal précieux ne sont pas étrangers à la crise économique ; la surabondance des crédits accélère la surproduction si elle ne l'engendre pas, comme la brusque suppression des crédits normaux multiplie les obstacles à l'harmonie économique.

C'est pourquoi il n'est pas difficile de comprendre le raisonnement de ceux qui jettent la responsabilité de la crise économique sur la mauvaise distribution de l'or dans le monde ; les Etats-Unis après la guerre en ont eu tellement qu'ils essayèrent de le stériliser ; le reste du monde en avait trop peu et voulut obvier à sa pénurie en augmentant l'étendue de son pouvoir. De part et d'autre, on échoua pour se retrouver en plein chaos. Comment sortir de cette anarchie, si ce n'est en mettant toutes les nations sur le même pied ?

Il y a dans cette logique une seule erreur ; c'est que l'or est regardé comme un mobile spontané alors que ses mouvements obéissent à des lois. L'or va des pays débiteurs vers les pays créanciers ; il ne se déplace que par suite de transactions obéissant elles-mêmes à des buts de profits. S'il y a eu un déséquilibre dans la distribution de l'or, c'est la guerre qui l'a causé en arrêtant l'activité productrice de l'Europe au profit de la seule Amérique et en faisant de cette dernière la pourvoyeuse du monde à des prix élevés. Les effets de cette concentration d'or ont été fâcheux dans la suite parce que les Etats-Unis n'ont su qu'en faire ; leur position de créancier leur demandait d'avoir une balance commerciale défavorable, c'est-à-dire de vivre aux dépens de l'étranger en lui renvoyant son or, et d'étendre harmonieusement leur activité de prêteur sur tous les points du monde, particulièrement au moyen de placements à très longue échéance dans des pays neufs. L'Angleterre avait fait cela admirablement pendant près d'un siècle. Malheureusement, les Etats-Unis furent inférieurs à leur tâche ; ils persévèrent dans une politique commerciale de puissance débitrice, regardant comme un fétiche le *boni* de leur balance commerciale et, appelés forcément à faire des placements étrangers, ils les firent en masse et sans jugement, simplement pour équilibrer leur balance des comptes.

L'or continua donc d'affluer chez eux, les embarrassant toujours davantage et causant par sa distribution malencontreuse la faillite de leurs débiteurs qui avaient reçu le plus de crédits.

A ces mouvements d'or basés sur des raisons commerciales se juxtaposèrent des mouvements d'or causés par la nature fluide de la richesse moderne et par sa sujétion à la peur. Les pays qui avaient peu d'or entouraient ses transactions de limitations innombrables, ressemblant étrangement à une main-mise du pouvoir sur la fortune privée. Dès lors, tout le flottant des capitaux privés tendait à se transformer en or et à chercher refuge là où le marché de l'or était libre. C'est ainsi que les Etats-Unis virent affluer d'innombrables dépôts à court terme, signes essentiellement fugitifs des capitaux effrayés.

Ainsi par une spirale toujours plus douloureuse se fermait peu à peu le cercle des mouvements de l'or.

* * *

Depuis quelques semaines néanmoins, un phénomène étonnant se produit : l'or emmagasiné aux Etats-Unis les quitte, il s'échappe même en torrents. Dans les deux dernières semaines de septembre, l'étranger retirait à New-York 372,026,000 dollars d'or ; du 3 au 10 octobre, les retraits d'or furent de 206,878,000 dollars ; depuis six semaines, les sorties d'or ont été de 700 millions de dollars.

Ce renversement du courant a effrayé les Américains. Ils ont vu fuir les dépôts de l'étranger chez eux à partir de la catastrophe de la *Livre sterling*. Ce mouvement s'expliquait d'abord par le fait qu'un grand nombre des disponibilités liquides avaient subi une conversion forcée sur le continent, en Angleterre, en Amérique

du Sud et ailleurs; les banquiers dont la gestion doit être de nos jours d'une extrême prudence et pourvoir constamment à une grande marge de sécurité ont songé à rapatrier leurs avoirs disponibles et se sont naturellement tournés vers le pays où il était le plus aisé de le faire. De plus, la chute de la Livre, la plus célèbre devise internationale, incitait les capitalistes dérouter à ramener simplement leurs avoirs d'où qu'ils fussent. D'ailleurs, l'on savait trop bien à quel point la position créditrice des Etats-Unis était hypothéquée par de mauvais placements pour leur conserver le grand prestige qu'ils connurent il y a quelques années. Enfin, le boni de leur balance commerciale a disparu des dernières statistiques et ce fait tendait à diminuer l'attrance qu'ils exerçaient sur l'or du monde. De toutes ces raisons résulta l'exode de 700 millions d'or depuis à peine six semaines.

Ce phénomène occasionna des troubles sinon monétaires, au moins bancaires; le retrait massif des avoirs étrangers amena une contraction générale des moyens de crédit avec sa suite inévitable de faillites, d'exécutions et de liquidations, le *Federal Reserve System* apparut insuffisamment élastique et le second plan Hoover entreprit d'arrêter cette frénésie de déflation qui menaçait d'immobiliser la vie économique.

Quoi qu'il en soit, l'or a quitté les Etats-Unis en grandes quantités; il continue à émigrer, rien ne permet de croire cependant que la situation monétaire soit en danger avant longtemps, puisque les réserves d'or exportables avant d'atteindre les limites requises à la couverture du dollar sont estimées par les économistes de la *National City Bank of New-York* à 2 milliards de dollars.

Ceux qui accusaient l'or de tant de méfaits à cause de sa centralisation devraient se réjouir de le voir refluer de cette manière. Ils n'en font rien. « Cet or quitte les Etats-Unis disent-ils, pour se cacher en France », et c'est la France qui, maintenant, est le centre de l'envie mondiale. Encore une fois, l'or est totalement irresponsable, il s'adapte simplement à une situation financière. Il émigre en France, parce que la France a bien administré sa fortune, que ses placements ont été sains, que ses disponibilités s'en ressentent et que le marché du métal précieux y est libre de toute entrave et d'une grande sécurité. Peut-on blâmer les Français de rappeler chez eux ces capitaux qui n'ont rien à gagner à se trouver ailleurs? Si, par la même réaction psychologique des capitaux flottants vers New-York, ils sont amenés actuellement à Paris, peut-on critiquer quelqu'un?

Sans doute, il serait très utile pour le relèvement des peuples que les crédits largement distribués permettent une réorganisation des économies, mais il ne suffit pas que pareille réorganisation soit permise, elle doit être effectivement poursuivie. Or l'expérience récente des crédits si abondamment distribués n'a pas justifié ces espérances.

On a voulu liquider la guerre sans souffrir de ses destructions, chaque pays s'est juré d'être indemne de blessures déjà reçues et a voulu ignorer les règlements nécessaires. Ce système a mal réussi; peut-on raisonnablement penser qu'une nouvelle panacée, la distribution artificielle de l'or soit à même de guérir sans douleur des maux aggravés par un traitement trop audacieux? L'appauvrissement inévitable de l'Europe ne se corrigera que par l'épargne et l'épargne n'est pas seulement une entité comptable, mais elle est une qualité extérieure de la vie.

L'or sera distribué conformément à la situation des diverses balances commerciales et il reprendra son vrai rôle, son rôle d'appoint aux transactions en marchandises. Cela vaudra beaucoup mieux pour la santé économique et monétaire, et s'il faut aux investigateurs de responsabilités quelque institution à critiquer, ils feront bien de s'attaquer à ces entraves au commerce dont l'influence a été si néfaste à l'adaptation du monde aux circonstances d'après-guerre.

Supprimer l'intolérance douanière, c'est le meilleur moyen de redistribuer l'or.

Baron SNOY D'OPPUERS.

Où va le théâtre?

Les théâtres ont rouvert leurs portes et publié leurs programmes. Il semble que la saison ne doive être ni meilleure ni pire que les précédentes. Le mieux que l'on en puisse dire, c'est que l'art dramatique marque le pas. On a beaucoup discuté et disputé autour du théâtre ces dernières années. On a expérimenté, réformé, réalisé des choses fort subtiles, ou qui apparaissaient telles à leurs débuts. On a fait appel successivement au peintre, au costumier, à l'électricien, au machiniste, pour varier les effets, intensifier le sentiment, provoquer la surprise. On a rebâti le plateau, coupé la scène en deux, en trois en quatre parties, échafaudé les plans. On a supprimé la rampe, voire le rideau et les coulisses. Entre l'acteur et le spectateur, on a tenté de jeter un pont, de créer cette communication indispensable à la chose dramatique, à cette fusion du réel et de l'imaginaire qui est l'objet même du théâtre.

A-t-on réussi? Peut-on dire que le théâtre ait vraiment progressé, soit redevenu ce qu'il était autrefois aux grandes époques, un phénomène lié étroitement à la vie sociale et individuelle, aussi naturel, aussi indispensable que l'est toute autre fonction d'ordre matériel ou spirituel? Le théâtre fait-il partie intégrante de nos besoins, de nos aspirations, de nos divertissements? Nous appartient-il et lui appartenons-nous, comme il en va désormais pour le cinéma, le journal et la radio devenus le pain quotidien de millions d'êtres, et dont il semble qu'ils ne pourraient plus guère se passer?

Il serait assez osé de le dire. Le théâtre continue d'être dans la vie contemporaine un accident. Il est, en dépit de certaines apparences, parfaitement inactuel, et sa clientèle loin d'augmenter, diminue.

D'où provient cette déchéance? Faut-il souscrire à la mort prochaine du théâtre, à son élimination définitive par le cinéma sonore?

Nous ne le pensons pas.

Il reste que le danger est réel, et que les réformes apportées jusqu'à présent se sont montrées inopérantes. Pour insuffler une vie nouvelle dans cet organisme épuisé, il faut d'autres remèdes, une modification non plus de surface, mais essentielle. Pour qu'il vive et prospère, il faut que le théâtre remonte aux sources, aux antiques traditions, à la conception même dont il est né.

C'est dire qu'il faut s'entendre tout d'abord sur ce qu'il est.

On a donné beaucoup de définitions du théâtre. Lorsque Gordon Craig dit que *l'art du théâtre, ce n'est ni le jeu des acteurs ni la pièce, ni la mise en scène, ni la danse, mais tout cela à la fois, et que le théâtre est formé des éléments qui le composent, du geste qui est l'âme du jeu, des mots qui sont le corps de la pièce, des lignes et des couleurs qui sont l'existence même du décor, du rythme qui est l'essence de la danse*, il parle en technicien et définit une situation de fait, laquelle est incontestable.

Mais cela dit, qui est fort juste, le problème moral reste entier à résoudre.

Quand Jouve ajoute : *le théâtre n'est pas absolu, il correspond à la culture particulière d'une année, à sa vie sociale, à son climat littéraire*, il n'énonce, lui aussi, qu'une vérité première, il constate un état de fait, état de fait d'ailleurs provisoire.

De même Tairoff, quand il dit : *Une pièce moderne doit être dosée de façon à contenir ces deux éléments (la forme et le fond) dans une égale mesure*.

En ramenant l'art du théâtre à la fantaisie : *Laissons vivre notre imagination, notre fantaisie...* Pitoëff déclare simplement

que le théâtre n'est pas une science, mais un art, ce que nous ne contredirons pas.

Par contre lorsque Erwin Piscator déclare que le metteur en scène ne saurait être un simple serviteur de l'œuvre ; celle-ci en effet n'a rien de rigide ni de définitif, mais elle évolue et change avec le temps, nous commençons de dresser l'oreille, car cette prédominance accordée au metteur en scène, c'est précisément un des problèmes qui nous occupent.

Et lorsque Jouvét dans une nouvelle déclaration ajoute : *Il faut suivre le texte, il faut l'imprimer, ne jamais le commenter. Le théâtre est pour la pensée de l'auteur comme un livre. Le choix du décor, la mise en scène y correspondent pour moi, au choix, pour un éditeur, des caractères typographiques, c'est à cette même prédominance qu'il en a, mais envisagée, cette fois, dans un esprit exactement opposé à celui qui a dicté à Piscator sa déclaration.*

Le théâtre n'est pas seulement une mise en scène, il est une mise en scène d'une œuvre. La mise en scène découle de l'œuvre, tout comme l'œuvre suppose la possibilité d'être mise à la scène. Il y a, ici, corrélation étroite entre l'invention et l'exécution dramatique qui forment un ensemble homogène, dont chaque partie suppose l'autre et l'engendre en quelque sorte.

C'est ce que Jacques Copeau affirme, en réclamant la présence réelle du Poète sur la scène, c'est-à-dire une direction qui soit réservée à l'inventeur même du mythe, seul chef vraiment qualifié, plutôt qu'à tel compare, acteur ou metteur en scène si intelligent qu'il puisse être.

Le jeu doit sortir du texte, et qui mieux que l'auteur du texte pourrait en régler les détours. Encore faut-il qu'il y soit entraîné. Un des maux dont souffre le théâtre moderne, réside précisément dans cet éloignement volontaire ou forcé de la scène, de celui qui écrit pour la scène.

La perfection d'un Molière, d'un Sophocle, d'un Aristophane, provient par contre de cette présence réelle et de ce que le Poète n'a pas seulement conçu, mais expérimenté son action.

Le meilleur support du jeu, c'est le jeu lui-même. Pour situer l'action, il n'est point besoin de décors compliqués. *Un décor schématique dont la sobre architecture ne cherche qu'à épouser celle du texte, de simples rideaux, des masses de pierre et de bois traçant dans l'espace des plans et des sites et s'appropriant sans cesse à dessiner le jeu; enfin des ombres et des lumières qui suffisent à faire naître l'atmosphère et à transformer l'évocation.*

Ces quelques lignes en lesquelles Copeau concrétise son esthétique de la scène, c'est la formule même du théâtre grec dont l'architecture sobre et les dispositifs immuables suffisent à toutes les exigences du drame.

La fiction ne naît jamais mieux qu'au centre d'un décor solide. Des murs de pierre bien disposés, encadrent et soutiennent la fantaisie mieux que ne le peuvent faire les tremblantes architectures de toiles.

Le théâtre grec, jusqu'en ses moindres détails, prenait son appui sur le réel. La scène et les gradins ne faisaient qu'un. Une même atmosphère enveloppait les acteurs et les spectateurs. Il n'y avait ni rampe, ni rideau.

Seul subterfuge admis, le masque et les cothurnes qui haussaient l'acteur, le faisaient passer du plan individuel au plan héroïque, le surhumanisaient.

Pour créer l'atmosphère, pour maintenir entre le drame et le spectateur la liaison indispensable, pour recevoir et élargir les ondes qui, de la scène, devaient atteindre et envelopper les gradins un autre élément, élément qui nous manque : le chœur, venait parachever l'ordonnance imaginée par le Poète ancien.

Une action dramatique n'existe qu'à condition que le public s'y mêle. Le propre du théâtre est de créer un état d'esprit collectif. Il faut que le spectateur soit littéralement mêlé au jeu, y prenne

part non seulement en esprit mais de corps s'il est possible. S'il ne le peut tout entier, que ce soit au moins à l'aide d'un truchement qui lui en donne l'illusion.

L'invention du chœur, l'usage qui en était fait dotaient le drame antique d'une puissance de pénétration dont nous n'avons jamais pu retrouver l'équivalent. C'est à le ressusciter que doivent tendre les efforts de ceux qui veulent vraiment rendre au théâtre moderne la vie qu'il a perdue.

Sans doute, nous ne verrons pas assis aux premières rangs des fauteuils des messieurs en habit ou des jolies femmes en robe de soirée interrompre le dialogue scénique pour exprimer au nom du public un avis, souligner l'infamie ou la noblesse des personnages, dénoncer l'instant le plus pathétique, attirer l'attention sur une péripétie.

Mais la résurrection du chœur antique peut se faire par d'autres moyens.

Déjà certains spectacles, qui ne sont pas du théâtre mais qui lui ressemblent, font ressortir la possibilité de créer cet état d'âme collectif, cette commune exaltation sans laquelle il n'est pas de représentation dramatique vraiment réussie.

Le rôle du haut-parleur dans les grandes manifestations sportives, l'invention de ce reportage parlé, si bien accueillie par le public de la radio, indiquent dans quelles voies le théâtre peut s'engager, s'il veut aboutir à cette résurrection du chœur que nous souhaitons.

Il faut que le théâtre redevenue cette conque, où la rumeur puisse partir, s'enfler, s'étendre jusqu'aux extrémités et revenir chargée de résonances indéfiniment multipliées.

Il faut que le spectateur soit définitivement arraché à sa passivité, excité, inquiet, tenu en haleine par le sentiment d'une omniprésence.

Les seuls prestiges de la mise en scène, limités au plateau, ne suffisent point. Il convient de les étendre à la salle entière. Cela suppose d'autres dispositifs, une autre architecture théâtrale que ceux dont nous nous contentons.

Le théâtre moderne, le théâtre vivant, sera un théâtre qui n'a ni envers, ni endroit, un théâtre où tout naît, se fait et se défait sous les regards du public, un théâtre vraiment à découvert, où l'acteur placé à portée de main du public, ne perdra pourtant rien de son prestige.

Un théâtre impossible, direz-vous? Non pas. Voyez les tréteaux élisabethains, voyez le cirque, voyez le théâtre de la foire. Voyez cette expérience si triomphalement poursuivie par Jacques Copeau dans *l'Illusion*.

Rien de plus transparent, de plus direct, de moins défendu. Rien aussi qui n'allât plus droit à l'esprit, au cœur, à l'émotion.

Que tout soit ce qu'il paraît être. Les murs, la scène, les hommes. Il suffira qu'ait soufflé sur eux le véritable Esprit de poésie pour que naissent les merveilles et les enchantements...

MARCEL SCHMITZ.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le C. F. Maximin

En la personne du cher frère Maximin que la mort leur a ravi avec une tragique soudaineté, l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes perd un de ses membres les plus distingués, de la lignée des Achille, des Alexis, des Mathieu, des Macaire; l'Enseignement libre son invincible champion, le plus agissant, peut-être, et le plus influent. Il n'y a qu'une voix pour proclamer sa supériorité incontestée dans le domaine de la pédagogie et pour reconnaître l'étendue des services qu'il a rendus à la cause sacrée de la liberté scolaire. Je voudrais m'incliner ici devant sa tombe et lui rendre un hommage qui traduisit un peu la profonde gratitude des amis de l'École libre. Ces lignes seront bien pâles, je le sais, bien impuissantes à redire notre fervente admiration; n'importe, j'y mettrai tout mon cœur.

La Providence sait où prendre ses élus. Elle tira du village de Marquain, près Tournai, en 1870, et de l'École Saint-Joseph des Frères de Tournai, le petit Louis Feutry qui devait fournir une glorieuse carrière dans l'enseignement. Il est un rare enfant prodige qui ait tenu ses promesses. Il n'a pas, comme Pascal, avec des ronds et des barres, retrouvé les trente premiers théorèmes d'Euclide, mais, vérifiant à la lettre la définition de la division qu'on lui révélait, il a trouvé le quotient juste par une série de soustractions. A quatorze ans, il est primé dans un Concours général et sa composition de géographie reçoit les honneurs de l'impression : prémices d'une intarissable production. Le petit choral soprano de la cathédrale de Tournai ravissait le chapitre par sa voix cristalline — les Tournaisiens, a dit un auteur du moyen âge, sont les rossignols de l'Europe. Il restera grand amateur de musique. Il voudra une École normale chantante.

Il s'éprit tôt de l'idéal qui enchantait sa vie : se vouer à l'instruction du peuple dans l'Institut de Saint Jean-Baptiste de la Salle. Il se donne dans la fraîcheur de ses quinze ans, il se donnera jusqu'à son dernier souffle, il ne se retirera jamais. Juvéniste à Jemappes, il cultive la vertu. Novice à Alost, il s'imprègne de l'esprit du saint Fondateur, et si profondément qu'il réalisera, à la perfection, le type du religieux éducateur tel qu'il est issu du génie et du cœur de Jean-Baptiste de la Salle.

Il fera son école normale à Carlsbourg, y surmontera une crise de conscience, y conquiert son diplôme. Et, tout aussitôt au sortir du nid, il essaie ses ailes. Le voilà faisant classe à Sainte-Marguerite, à Liège, puis à Saint-Berthuin, à Malonne, prenant contact avec la gent écolière assez turbulente pour déconcerter sa jeune autorité.

Les supérieurs l'avaient deviné bien que ses modestes débuts ne l'eussent pas tellement recommandé à leur attention. Ils l'envoient, après ses essais d'instituteur, à leur École normale supérieure de Louvain pour y recevoir, sous la direction de l'éminent Fr. Macaire, une formation complète. La Providence permit qu'il pût suivre en même temps les cours de l'Institut philosophique de Mgr Mercier. Précieuse rencontre! Nul n'a passé par les mains de ce maître sans recevoir son empreinte. Chaudement accueilli par celui qu'on appelait « le Grand Sympathique », remarqué de lui pour sa rectitude d'intelligence et sa facilité d'assimilation, le jeune religieux s'abreuve à la source du savoir, se forme à la logique, s'initie largement à la psychologie. D'avoir fréquenté cette école, puissante génératrice de penseurs, il lui restera une tournure d'esprit philosophique, l'aptitude à définir avec précision, à réfléchir avec méthode, à dégager sa pensée jusqu'au suprême degré de clarté.

Ils se lièrent d'une véritable amitié qui les honore l'un et l'autre, le grand Cardinal et l'humble religieux, et ne connut pas d'interruption. A la mort de celui qui avait exercé sur lui une si profonde influence, il écrivit un article tout à fait magistral dans sa *Revue belge* sur le « Cardinal Mercier et sa Pédagogie ». Ces pages sont suggestives. Ce qui a frappé le Fr. Maximin, c'est la convergence d'idées en cette matière du Cardinal et de saint Jean-Baptiste

de la Salle. Pour l'un comme pour l'autre, l'éducation n'est pas un dressage, elle ne se borne pas à l'enrichissement intellectuel, elle est le déploiement intégral et harmonieux des facultés cognitives, morales, esthétiques, sociales de la nature humaine subordonnées à la vie surnaturelle en fonction de la fin dernière. C'est la collaboration avec Dieu pour former dans l'homme complet le chrétien parfait. C'est une œuvre divine, un ministère sacré et l'art suprême. Tout chrétien est candidat à la sainteté : Le saint est un chrétien formé.

C'est à cette hauteur qu'il faut s'élever si on veut comprendre celui qui fut en Belgique un éducateur modèle, un représentant admirable de l'école lasallienne. Le Fr. Maximin reflétait dans son enseignement, dans sa didactique, les idées du saint fondateur qu'il a merveilleusement exposées dans le plus remarquable écrit sorti de sa plume *Les Ecoles normales de Saint Jean-Baptiste de la Salle*; aussi, il s'est toujours considéré comme chargé d'un apostolat et a toujours montré à ses élèves la fonction d'instituteur chrétien comme une sorte de sacerdoce. Mais, fidèle à la conception lasallienne avec laquelle se rencontre la pensée du Cardinal, il n'a jamais sacrifié le développement des facultés naturelles. Je retrouve aussi l'influence du président du Séminaire Léon XIII dans la direction de Carlsbourg où régnera avec tout son charme l'esprit familial si cher à Mgr Mercier. Comme lui aussi, le directeur confortera du dedans plus qu'il ne soutiendra du dehors.

Le Fr. Maximin, qui fut toute sa vie un travailleur acharné, travailla énormément à Louvain, de concert avec le Fr. Macaire à l'École normale où il enseigna à son tour. Il se livra sans désespérer, avec un rapide succès, à l'étude de la langue latine, du flamand, de l'allemand, de l'anglais.

C'est en 1901 que parut le *Sommaire d'un cours de pédagogie* français et flamand, dû à la collaboration de Fr. Macaire et du Fr. Maximin, dont on a pu dire qu'il eût solutionné la question flamande dès cette date, si ces directives avaient été suivies.

Vers 1902, ce religieux que passionne la science, qui semble vouloir tout embrasser dans un cerveau encyclopédique, fait trêve aux études et s'enferme dans la maison d'Athis-Mons, près Paris, pour y suivre ces Exercices du second noviciat qui correspondent dans l'Institut à la troisième année de probation des membres de la Compagnie de Jésus. Le voilà en pleine possession de ses talents, armé d'une volonté énergique, trempé dans la vertu, n'ayant au cœur qu'une seule passion, servir Dieu, former le Christ dans les âmes.

C'est Carlsbourg qui lui est dévolu. Carlsbourg! L'École normale, le séminaire d'instituteurs laïcs inséparable, dans les ambitions de saint Jean-Baptiste de la Salle, de la Congrégation religieuse! Qui dira avec quel enthousiasme le Fr. Maximin se dévoua, corps et âme, à cette noble mission pendant vingt-sept ans? En pure vérité, il n'a vécu, respiré que pour cette chère maison à laquelle il s'est totalement consacré.

Il l'embellit, il l'outilla, il l'aménagea en École normale modèle avec jardin d'expériences, laboratoires de physique, de chimie, salle didactique, salle de gymnastique, il égaya les classes par des décorations florales et artistiques; il la pourvut d'un dictaphone, d'appareils de projection, d'instruments de musique. Il y mit en honneur le plain-chant, organisa l'exécution de chants au réfectoire. Bref, il voulut que Carlsbourg réunît toutes les attractions et toutes les utilités désirables pour en faire le domicile de la joie et de l'étude.

Le professeur a fait la gloire de Carlsbourg répercutée dans le pays entier, au delà de nos frontières par plusieurs générations d'élèves qu'il avait littéralement conquis. Il donnait les cours de pédagogie, comprenant la logique, l'introduction à la philosophie, la psychologie rationnelle, la pédagogie proprement dite et la méthodologie. Dans ses grandes parties, cet enseignement s'inspirait des œuvres du cardinal Mercier et du célèbre Fr. Achille.

Le Fr. Maximin est invariablement resté partisan de la culture générale considérée par lui, à juste titre, comme le fondement de toute pédagogie rationnelle.

Il n'a pas abaissé son idéal devant les exigences modernes, qui

prétendent remplacer dans la formation de l'instituteur la culture générale, celle qui fait des esprits complets, par la culture technique qui fait des esprits étriés. Il n'a jamais perdu de vue que le maître n'est pas « un bourreur de crânes », mais un éveillé d'intelligences. Il a toujours pensé, avec toute la tradition pédagogique, depuis les Grecs jusqu'à nous, que l'esprit de l'élève n'est pas un vase à remplir, mais un foyer à faire rayonner.

Ses leçons étaient une fête intellectuelle parce qu'elles étaient claires comme le cristal, parce qu'elles étaient vives, animées d'un souffle enthousiaste, réellement éloquentes. Jusqu'à la fin, il garda le timbre musical de sa voix chaude et entraînante.

A l'égard de ses collègues, il unissait la fermeté de direction à la collaboration paternelle; il discernait avec un flair spécial les vocations scientifiques et les encourageait si bien que depuis la guerre, il est sorti de Carlsbourg deux docteurs en philosophie, deux docteurs en sciences, un ingénieur, une demi-douzaine de docteurs en pédagogie, des agronomes, des régents.

A l'égard des élèves, l'énergique volonté d'un maître et la tendresse d'un père. Un ascendant souverain, une autorité indiscutée. Son secret? Il aimait ses normalistes, il les aimait du plus généreux amour jusqu'au sacrifice. Rien ne lui coûtait pour ses enfants. Les anciens lui restaient étroitement attachés parce qu'il les plaçait, les dirigeait, les réconfortait dans leurs épreuves, les suivait dans la vie avec une constante sollicitude.

* * *

La *Revue belge de pédagogie* fut comme la seconde chaire du haut de laquelle le maître répandit ses doctrines sur un plus vaste auditoire. Après la disparition de « l'Ecole catholique » du jour où la délaissa le Fr. Macaire, promu à la charge de Provincial, on fut longtemps à regretter l'absence d'un organe périodique tenant les instituteurs chrétiens au courant des innovations et défendant leurs intérêts professionnels. Enfin, après un quart de siècle, l'« Ecole catholique » ressuscita dans la *Revue belge de pédagogie*, immédiatement après la guerre. On peut dire qu'elle a rapidement fait son chemin et conquis un grand public. Le Fr. Maximin, chargé de la direction, y a versé le meilleur de sa pensée, il y a soutenu ses thèses favorites, admirablement servi les intérêts des instituteurs et la cause de l'enseignement. On verra de la valeur de sa collaboration par les titres de quelques-uns de ces articles tirés à part : « Le grand danger de l'éducation contemporaine : le naturalisme », « Le contrôle de l'Etat », « La liberté de l'enseignement », « La liberté des programmes », « L'enseignement libre », « Nous avons fait du chemin », « Si les catholiques acceptent le contrôle scolaire », « Le contrôle de l'enseignement libre ».

Il a été dans sa *Revue* le plus valeureux et le plus éclairé champion de la liberté. Il a reconnu à l'Etat, en retour des subsides qui sont un dû et non une faveur, le droit de contrôle sur la capacité du personnel enseignant, sur la convenance des installations scolaires, sur l'emploi des subsides. Il a toujours revendiqué la liberté des méthodes, la liberté du choix des manuels, la liberté des programmes, c'est-à-dire, pour les écoles normales, la distinction entre les branches nécessaires, les branches utiles et les cours à option, avec la libre distribution des horaires dont la direction est seule juge compétent selon la différenciation de ces établissements.

La tribune de la *Revue* fut retentissante et ses fières revendications trouvèrent plus d'un écho au Parlement. Je constate que jamais l'opposition n'a pu mordre sur le grânit de ces thèses sans se casser la mâchoire. L'autonomie scolaire est un dogme constitutionnel inébranlable. Je défie n'importe quelle opposition cartellisante de s'y attaquer sans provoquer la révolution des consciences. S'il est un beau lutteur qui n'a cessé de défendre nos prérogatives sacrées, c'est bien le Fr. Maximin et je suis heureux de le proclamer sur sa tombe.

A la tête de la *Fédération de l'enseignement normal catholique*, dont il est le véritable fondateur, après un essai infructueux, et dont il fut le secrétaire à vie, le Fr. Maximin, qui l'avait dotée d'une législation sagement démocratique, et en avait fait une réelle puissance, a été le porte-voix autorisé de toutes les doléances des Ecoles normales auprès des ministères successifs des Sciences et des Arts.

Le plus retors des chefs de ce département, M. Huysmans lui-même a dû compter avec le petit Frère de Carlsbourg discutant de pied-ferme avec une logique étincelante, ne se laissant jamais

déconcerter. Habitué du bureau ministériel, il était toujours reçu par le ministre lui-même et ne s'en est jamais allé battu au moins jusqu'à sa dernière démarche. Elle devait lui être fatale, à parler selon le monde, elle lui fut en réalité triomphante. Il s'en revenait donc du ministère, le 15 octobre, en la fête de sainte Thérèse, il dut précipiter sa marche pour atteindre le train, il n'eut qu'à s'asseoir sur la banquette pour passer de cette vie misérable à l'éternité. Il est donc mort au champ d'honneur, comme nos héros de la guerre frappés face à l'ennemi. Le bon soldat du Christ était prêt et la couronne l'attendait, la couronne immarcescible.

J'ai demandé à un de ses anciens élèves et collègues le portrait moral du grand défunt. Voici sa réponse abrégée. Intelligence lucide, sensibilité ardente et contenue, volonté de fer sans rudesse, activité dévorante et régulière, loyauté chevaleresque, magnifique équilibre des facultés. Il fut dans toute la force du terme un éducateur, un initiateur hardi et un prudent organisateur. Par-dessus tout, un admirable religieux, un apôtre conquérant.

Nous saluons avec une reconnaissance émue ce vaillant athlète de la cause des causes. Il ne sera pas oublié et à son ombre on gagnera encore de belles batailles.

J. SCHYRGENS.

AUTRICHE

La mort violente de l'archiduc Rodolphe

Du livre pathétique que M. Jérôme Troud vient de consacrer à l'empereur Charles I^{er} (chez Plon, Paris), nous détachons cet appendice :

Exploitée contre la famille impériale d'abord, contre tous les représentants d'une autorité temporelle ensuite, devenue sujet de romans et de films, la tragédie de Mayerling s'est déroulée en réalité sur une trame politique, bien plus que passionnelle.

L'archiduc était affilié à la franc-maçonnerie, ses meilleurs professeurs l'étaient, et l'Empereur avait négligé de se renseigner ce point de vue avant de les accepter. Peu à peu, sous ces influences, l'archiduc acquit des idées et caressa des projets qui ne cadraient nullement avec les intentions de l'Empereur.

Les loges exultaient, mais la joie leur fit brusquer les choses : on proposa à l'archiduc une trahison envers son père. Il eut un sursaut de dégoût et, quoique la débauche et l'abus des boissons fortes eussent complètement miné sa force de volonté, il refusa. Dès lors, il le savait, sa mort était décidée.

L'exécution du projet eut lieu au pavillon de chasse de Mayerling où l'archiduc devait passer la nuit du 29 au 30 janvier 1889.

Craignant une attaque, il s'était fait accompagner de quelques amis; retiré le soir dans sa chambre, il avait barricadé sa porte au moyen d'une armoire en chêne. Les assassins, au nombre de huit, firent irruption par la fenêtre, une lutte atroce s'engagea : l'archiduc s'étant fait un bouclier d'une lourde table, on lui trancha les doigts pour lui faire lâcher prise; puis il fut littéralement tailladé. Pendant ce temps, les amis accourus s'efforçaient d'entrer par la porte barricadée. La baronne Marie Vecséra, qui occupait l'autre aile du bâtiment, essaya de fuir pour chercher du secours; elle fut assommée dans la salle à manger.

Ceux qui virent le cadavre y cherchèrent vainement une trace de balle : les doigts étaient coupés, la tête réduite en bouillie.

L'hypothèse du suicide avait été immédiatement mise en circulation : cette hypothèse pouvait d'ailleurs paraître très plausible, étant donné le genre de vie de l'archiduc qui, après de multiples relations libertines, s'était épris depuis peu de la jeune et belle Marie Vecséra placée avec préméditation sur son chemin.

L'Empereur, éperdu, ordonna aussitôt une enquête et convoqua les ministres : ceux-ci firent valoir à leur maître que l'Etat pourrait souffrir de certaines révélations et qu'en l'occurrence il devait être empereur avant d'être père. Aux protestations de François-Joseph, qui déclarait demander seulement justice pour son fils, comme pour tout autre citoyen, ils répondirent que l'émotion empêchait la rectitude de son jugement.

François-Joseph céda, se réservant le droit de mettre par écrit les éléments destinés à laver, sur ce point du moins, la mémoire de son fils. Ce document ne pouvait être ouvert qu'après sa mort, et fut confié au comte Taaffe qui le déposa dans ses archives à Ellischau, où il fut détruit dans un incendie. Une serviette destinée

à détourner l'attention fut déposée aux Archives de l'Etat; ouvert sur l'ordre de l'empereur Charles, le 22 novembre 1916, elle n contenait que des feuilles blanches.

Après la mort de l'archiduc, Rome avait envoyé un télégramme interdisant les funérailles religieuses; Vienne répondit par un télégramme exposant les faits dans leur réalité, et la défense fut levée (1).

(1) Cette version du drame de Mayerling n'a aucun point d'appui dans la littérature concernant cet événement; elle se fonde sur les affirmations de personnages de premier plan, bien informés et sincères; elle a en outre le grand avantage de manquer totalement de romantisme, de romanesque, puisqu'elle ne laisse subsister aucun point d'interrogation.

ORFEVRES - ARGENT
MÉTAL ARGENTÉ
Albert Kiefer
FABRICANT-ORFÈVRE


18, avenue Clemenceau, BRUXELLES
Usine à Forest-Midi Téléphone : 21.79.43



COUVERTS
Services de table,
Va es, Jardin cres,
Articles en écrins
pour cadeaux,
Coupes sport,
Cristaux montés.

DEMANDEZ L'ENVOI DE MES DIVERS CATALOGUES

Tailleur - 1^{er} Ordre



DUPAIX

TÉLÉPHONE 12.76.93

47, RUE DUCALE, 47,
BRUXELLES

Omer ENGLEBERT

minouche



(12,000 exemplaires vendus en deux mois.)

OPINIONS

De l'Eventail :
Voici qu'un livre paraît, plein de fantaisie de la meilleure qualité : *Minouche*, par Omer Englebert. Il y a là cent pages d'une étonnante fraîcheur dans l'observation et d'où se dégage une impression de bonne tendresse humaine, de crânerie et de droiture... Tout le livre est écrit avec la même dextérité, la même fantaisie, avec l'art du trait rapide et sûr, avec esprit enfin... Et voilà du rire intelligent.

De la Meuse :
Nous admirons la manière quasi géniale du précepteur improvisé pour capter la confiance de son pupille. A quoi tient ce privilège? A ce point, tout simplement, qu'Omer Englebert est poète; et qu'il est artiste.

PRIX EN LIBRAIRIE : Fr. 22.50.
PRIX DE FAVEUR : Fr. 15.60 pour les lecteurs de la *Revue catholique* qui verseront cette somme au compte chèque postal : « Englebert, Ophain, 122669 ».

Galeries BOUCKOMS S.A.

47, Boulevard d'Avroy, 47, LIÈGE

TOUS LES **TAPIS**

vendus les moins chers de toute la Belgique

Importateur direct de tapis d'ORIENT

Pour le gros : 14, place Saint-Jacques, Liège

647

BRASSERIE TIVOLI S. A.

51, RUE PYCK, ANVERS

Brasserie royale d'exportation

Spécialité de bières fines

Diplôme d'honneur à toutes les grandes expositions

838